



Rapport numéro 61

Situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada

2025



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Canada

N° de cat. : CW69-16/61-2025F-PDF
ISBN : 978-0-660-97733-1
EC25038

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351, boulevard Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photo page couverture : © L'image du timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada et lithographies 2025 « Vers le nord – Fuligule milouinan » par Ken Ferris.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature, 2026

Also available in English

Pour en savoir davantage sur les oiseaux migrateurs, veuillez consulter le site Web d'Environnement et Changement climatique Canada sur les oiseaux migrateurs : [Conservation des oiseaux migrateurs](#)

Illustration de la page couverture

Le timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada 2023, intitulé « Vers le nord – Fuligule milouinan » est une peinture par l'artiste peintre Canadien Ken Ferris.

Habitat faunique Canada fournit un soutien financier aux initiatives de conservation liées à la sauvagine et aux oiseaux migrateurs et leur habitat. Par l'intermédiaire d'un partenariat avec Environnement et Changement climatique Canada, Habitat faunique Canada reçoit les recettes provenant de la vente du timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada, lequel est acheté principalement par les chasseurs de sauvagine pour valider leur permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier. Le timbre sur la conservation est aussi vendu aux collectionneurs de timbres et de lithographies, ainsi qu'à toutes les personnes qui désirent contribuer à la conservation de l'habitat. Habitat faunique Canada a octroyé plus de 64 millions de dollars en contribution à plus de 1 600 projets de conservation des habitats à travers le Canada. Depuis 2012, [Habitat faunique Canada](#) a contribué à la restauration, l'amélioration et la conservation de 1,43 millions d'acres d'habitat faunique.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Habitat faunique Canada ou sur le programme timbre et lithographie sur la conservation des habitats fauniques, veuillez joindre Habitat faunique Canada au 613 722-2090 (dans la région d'Ottawa) ou sans frais au 1-800-669-7919, ou consulter le site web [Habitat faunique Canada](#).

Situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada - 2025

Service canadien de la faune Comité technique sur la sauvagine Rapport du SCF sur la réglementation concernant les oiseaux migrateurs Numéro 61

Auteurs:

Le présent rapport a été préparé par le Comité technique sur la sauvagine du Service canadien de la faune. Les auteurs principaux du présent document sont Frédérique Tremblay et Jackson Kusack de la Division de la gestion de la faune et affaires réglementaires de la Direction de la gestion de la faune du Service canadien de la faune.

Le présent rapport devrait être cité comme suit:

Comité technique sur la sauvagine du Service canadien de la faune. 2025. *Situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada – 2025*. Rapport du Service canadien de la faune sur la réglementation concernant les oiseaux migrateurs numéro 61.

Commentaires:

Les commentaires sur le présent rapport national, sur le processus réglementaire ou sur tout autre élément devraient être transmis au Service canadien de la faune (bureau de la Capitale Nationale) à l'adresse suivante :

Directeur Division de la gestion de la faune et affaires réglementaires
Direction de la gestion de faune
Environnement et Changement climatique Canada, Service canadien de la faune
351, boulevard Saint-Joseph, Gatineau (Québec) K1A 0H3
Email: MbregsReports-Rapports-Omregs@ec.gc.ca

Ce rapport peut être téléchargé à l'adresse suivante: [Série de rapports sur la réglementation concernant les oiseaux migrateurs](#)

Table des matières

1	Résumé.....	4
1.1	Aire de répartition dans l'Est du Canada.....	4
1.2	Aire de répartition dans l'Ouest du Canada.....	4
1.3	Oies et bernaches.....	4
2	Contexte	5
3	Ventes de permis de chasse et récolte d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier.....	6
4	Relevés de populations.....	7
4.1	Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine	8
4.2	Relevé de la sauvagine de l'Est.....	9
4.3	Autres relevés de la sauvagine.....	10
5	Conditions de l'habitat.....	11
6	Canards barboteurs et plongeurs.....	14
6.1	Principaux relevés pour les canards barboteurs et plongeurs.....	14
6.2	Situation des populations de canards barboteurs et plongeurs	14
6.3	Récolte de canards barboteurs et plongeurs	25
7	Canards de mer	28
7.1	Principaux relevés de canards de mer.....	28
7.2	Situation des populations de canards de mer.....	28
7.3	Récoltes de canards de mer.....	35
8	Oies, bernaches et cygnes	37
8.1	Principaux relevés d'oies, de bernaches et de cygnes.....	37
8.2	Situation des populations d'oies et de bernaches.....	37
8.3	Récoltes d'oies, de bernaches et de cygnes.....	49
9	Autres espèces récoltées.....	49
9.1	Relevés principaux des autres espèces récoltées.....	49
9.2	Situation des populations des autres espèces récoltées	50
9.3	Récolte des autres espèces récoltées	55
10	Bibliographie	57
11	Annexe A.....	60
11.1	Estimations de populations nicheuses et tendances des oiseaux considérés comme gibier selon les données du RPRHS.....	60
11.2	Estimations de populations nicheuses et tendances de canards selon les données du RSE	61
11.3	Estimations de populations et tendances de canards selon le RPRSPCCB	62
11.4	Estimations de populations et tendances d'oies/bernaches et canards obtenues avec la méthode de Lincoln.....	63

1 Résumé

1.1 Aire de répartition dans l'Est du Canada

En 2025, il y avait environ 3,44 millions de canards nicheurs dans la zone du Relevé de la sauvagine de l'Est (RSE). Depuis 1990, les effectifs de Canards noirs et de Canards colverts ont augmenté. Les effectifs des autres espèces de canard (Sarcelles d'hiver, Canards d'Amérique et Fuligules à collier) ne montrent aucun changement significatif. De 2021 à 2025, les effectifs de Canards noirs ont augmenté et aucun changement significatif n'a été observé quant aux effectifs des autres espèces (Sarcelles d'hiver, Canards d'Amérique, Canards colverts et Fuligules à collier). En 2025, les espèces les plus communes étaient le Harle couronné (675 000), le Fuligule à collier (573 000), le Canard colvert (569 000), le Canard noir (560 000) et le Grand Harle (399 000).

1.2 Aire de répartition dans l'Ouest du Canada

En 2025, il y avait environ 34,8 millions de canards nicheurs dans la zone traditionnelle du Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (RPRHS). Dans la zone traditionnelle du RPRHS, les effectifs de Sarcelles d'hiver, de Canards chipeaux, de Canards souchets, de Fuligules à tête rouge, de Fuligules à collier et d'Érismatures rousses ont augmenté depuis 1970. Les effectifs de Canards colverts, de Canards pilets et de Fuligules milouinans et Petits Fuligules ont quant à eux diminué. Depuis 1970, les effectifs des autres espèces de canard (Canards d'Amérique, Sarcelles à ailes bleues et Fuligules à dos blanc) ont varié, mais aucun changement significatif ne se dégage. De 2021 à 2025, les effectifs de Sarcelles à ailes bleues, de Canards chipeaux et de Canards colverts ont diminué et aucun changement significatif n'a été observée quant aux effectifs des autres espèces (Sarcelles d'hiver, Canards d'Amérique, Fuligules à dos blanc, Canards pilets, Canards souchets, Fuligules à tête rouge, Fuligules à collier, Érismatures rousses et Fuligules milouinans et Petits Fuligules). En 2025, les espèces les plus communes étaient le Canard colvert (6,55 millions), la Sarcelle à ailes bleues (4,43 millions), les Fuligules milouinans et Petits Fuligules (3,68 millions), le Canard d'Amérique (3,19 millions) et le Canard souchet (2,76 millions).

1.3 Oies et bernaches

Il y a 6 populations d'oies et de bernaches dont l'abondance est estimée par la méthode de Lincoln. À partir des données à long terme (1976 – 2024), 3 populations ont augmenté (Bernache de Hutchins, Oie rieuse du centre du continent et Petite Oie des neiges du centre du continent) et 3 populations n'indiquent aucun changement significatif (Bernache cravant, Petite Oie des neiges de l'ouest de l'Arctique et Oie de Ross). Depuis 2020, 6 populations n'indiquent aucun changement significatif (Bernache cravant, Bernache de Hutchins, Oie rieuse du centre du continent, Petite Oie des neiges du centre du continent, Petite Oie des neiges de l'ouest de l'Arctique et Oie de Ross).

2 Contexte

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est responsable de la conservation et de la gestion des oiseaux migrateurs au Canada. Les règlements de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier sont élaborés de façon à garantir des niveaux de récolte qui ne compromettent pas la pérennité des populations. Ces règlements sont révisés et modifiés au besoin tous les deux ans par ECCC, avec la participation des provinces, des territoires et d'autres intervenants. Toutefois, la situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier est évaluée sur une base annuelle afin de s'assurer que les règlements de chasse soient adéquats. Ainsi, des modifications aux règlements peuvent être apportées entre les périodes de révision si la conservation d'une ou plusieurs espèces est en jeu. Dans le cadre du processus réglementaire pour modifier les règlements de chasse, le Service canadien de la faune (SCF) produit une série de rapports réglementaires.

Le premier rapport, intitulé *Situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada*, contient de l'information sur les populations et autres données de nature biologique sur les oiseaux migrateurs considérés comme gibier, fournissant la base scientifique aux mesures de gestion visant à assurer la viabilité à long terme de leurs populations. ECCC publie la *Situation des populations d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada* pour évaluer la situation des oiseaux migrateurs considérés comme gibier et examine les règlements de chasse tous les deux ans. De plus, le SCF analyse les tendances démographiques une fois les relevés terminés.

Le deuxième rapport, intitulé *Propositions de modification du Règlement sur les oiseaux migrateurs du Canada*, décrit les modifications proposées aux règlements de chasse et aux règlements sur les espèces surabondantes, ainsi que d'autres modifications proposées au *Règlement sur les oiseaux migrateurs (2022)*. Les modifications proposées aux règlements de chasse sont élaborées conformément aux [Directives pour l'établissement d'une réglementation nationale sur la chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier](#). Ce rapport est aussi publié tous les deux ans lorsque la réglementation sur la chasse est révisée.

Le troisième rapport, intitulé *Réglementation sur les oiseaux migrateurs au Canada*, résume la réglementation sur la chasse qui a été approuvée pour les deux saisons de chasse à venir. Ce rapport est publié tous les deux ans lorsque la réglementation sur la chasse est révisée.

Ces trois documents sont distribués aux organismes et aux particuliers ayant un intérêt pour la conservation des oiseaux migrateurs considérés comme gibier afin de leur donner l'occasion de contribuer à l'élaboration des règlements de chasse au Canada. Ces documents sont également accessibles sur le [site Web d'ECCC](#).

3 Ventes de permis de chasse et récolte d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier

L'information sur la vente des permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier (OMCG) est disponible depuis 1966 (Figure 3.1). Les ventes annuelles ont atteint un sommet en 1978 (524 946 permis vendus) avant de chuter de façon historique en 2022, lorsque les ventes ont baissé à 140 133 permis.

En août 2014, ECCC a lancé un nouveau système électronique de délivrance de permis en ligne pour améliorer l'accès des chasseurs aux permis de chasse aux OMCG. À l'origine, ce système permettait aux chasseurs d'acheter un permis en ligne, et leur permis (ainsi que le timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada [CHFC]) leur était ensuite posté dans les 3 à 5 jours ouvrables. Depuis août 2015, les chasseurs peuvent acheter en ligne leur permis de chasse aux OMCG (incluant leur timbre pour la CHFC), recevoir en quelques minutes par courriel une version électronique du permis (avec le timbre), et imprimer eux-mêmes le document. Depuis l'établissement du système de permis électroniques, le nombre de chasseurs qui achètent leur permis en ligne a augmenté de façon constante et, en 2024, 53 % des chasseurs ont acheté leur permis en ligne.

Les permis de chasse aux OMCG physiques et les timbres pour la CHFC continuent d'être distribués et vendus dans certains comptoirs de Postes Canada ainsi que par un nombre restreint de vendeurs indépendants. Postes Canada est le premier fournisseur de permis de chasse aux OMCG et en offre encore dans plus de 4 000 comptoirs postaux. ECCC collabore étroitement avec Postes Canada afin de favoriser la communication avec les comptoirs et d'assurer la gestion de l'inventaire et de la distribution. On compte également environ 50 vendeurs indépendants répartis dans sept provinces qui vendent les permis physiques de chasse aux OMCG. De plus amples renseignements sur les ventes de permis aux OMCG au Canada sont accessibles sur le [site Web d'ECCC](#).

Au Canada, l'[Enquête nationale sur les prises](#) a été lancée en 1969 afin d'estimer les récoltes annuelles d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier et de déterminer les tendances des activités de chasse au Canada. Coordonnée par le SCF, l'enquête utilise les données des chasseurs pour déterminer la répartition géographique des récoltes et estimer les récoltes annuelles par espèce au Canada, à l'échelle provinciale et, dans la mesure du possible, au niveau du district ou de la zone de chasse. Les participants (chasseurs) sont choisis au hasard dans le bassin de titulaires de permis, et les réponses sont volontaires. L'enquête comporte deux composantes, soit le questionnaire sur les récoltes, qui sert à estimer le nombre total d'oiseaux migrateurs considérés comme gibier récoltés par les chasseurs, et l'enquête sur la composition des espèces, qui aide à déterminer la proportion de chaque espèce dans la récolte totale. Les estimations de récolte sont générées en intégrant les résultats de ces deux enquêtes (Smith, Villeneuve, and Gendron 2022), et les données sont utilisées dans les décisions relatives à la gestion des récoltes et pour estimer l'abondance de certaines espèces. Des relevés supplémentaires sont effectués pour estimer le nombre d'oies et de bernaches récoltées pendant la saison de récolte de conservation du printemps, une mesure spéciale de conservation mise en place pour tenter de contrôler les populations surabondantes d'Oies des neiges, d'Oies de Ross et de Bernaches du Canada.



Figure 3.1: Nombre de talons de permis de chasse aux oiseaux migrateurs considérés comme gibier retournés à Environnement et Changement climatique Canada. Veuillez noter que les permis qui ont été vendus, mais pour lesquels les talons n'ont pas été retournés à Environnement et Changement climatique Canada, sont exclus des totaux.

4 Relevés de populations

Le SCF effectue divers relevés pour faire le suivi des populations d'oiseaux migrateurs dans leurs aires de reproduction, d'hivernage, de repos durant la migration et de mue. Les programmes de suivi des populations comprennent des relevés des oiseaux migrateurs nicheurs considérés comme gibier pour estimer la taille des populations, ainsi que des programmes de baguage pour estimer les taux de survie et de récolte, la taille des populations et pour évaluer les déplacements et la répartition des récoltes. Les relevés des récoltes servent à estimer la taille des récoltes et la productivité, et à évaluer les répercussions des règlements de chasse sur ces populations. Le SCF utilise les données obtenues dans le cadre de ces programmes de suivi afin d'évaluer la situation des oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada, fournissant ainsi une base scientifique pour la gestion de ces espèces et la mise en œuvre de règlements de chasse durables. Lorsque disponibles, les estimations sont présentées sous forme de moyennes, avec leurs intervalles de confiance à 95 %. En raison des restrictions liées à la COVID-19, il n'a pas été possible de mener la plupart des relevés et les efforts de baguage ont également été considérablement réduits en 2020 et 2021.

4.1 Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine

Le Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (RPRHS) dans l'Ouest du Canada et le Nord-Ouest des États-Unis consiste au survol de vastes transects pour estimer le nombre d'oiseaux nicheurs et évaluer la condition des habitats pour la sauvagine (c.-à-d. le nombre d'étangs). Le relevé est effectué chaque année entre mai et juin, et couvre les Prairies et la forêt-parc du Canada, la région boréale de l'Ouest du Canada (nord-ouest de l'Ontario, partie nord des provinces des Prairies, extrémité nord-est de la Colombie-Britannique, ouest des Territoires du Nord-Ouest et plaine Old Crow Flats du Yukon), le centre-nord des États-Unis (Prairies américaines) et certaines parties de l'Alaska (Figure 4.1).

Ce relevé, effectué à partir d'un avion, est mené depuis 1955. Depuis 1961, les estimations des populations reproductrices tirées de ce relevé ont été corrigées pour tenir compte du biais relatif à la visibilité (proportion d'oiseaux qui ne sont pas détectés depuis les airs). Ces facteurs de correction de la visibilité sont obtenus à partir de dénombrements au sol réalisés par le SCF dans un sous-ensemble de transects dans les Prairies canadiennes et par l'U.S. Fish and Wildlife Service (USFWS) dans un sous-ensemble de transects dans le nord des États-Unis. Dans les zones sans routes de la forêt boréale canadienne, les facteurs de correction sont dérivés d'une comparaison des dénombrements effectués dans les années 1980 à partir d'avions et ceux réalisés à bord d'hélicoptères. Les estimations de l'abondance tirées de ce relevé fournissent les renseignements les plus importants utilisés pour établir la réglementation de la chasse aux canards au Canada et aux États-Unis.

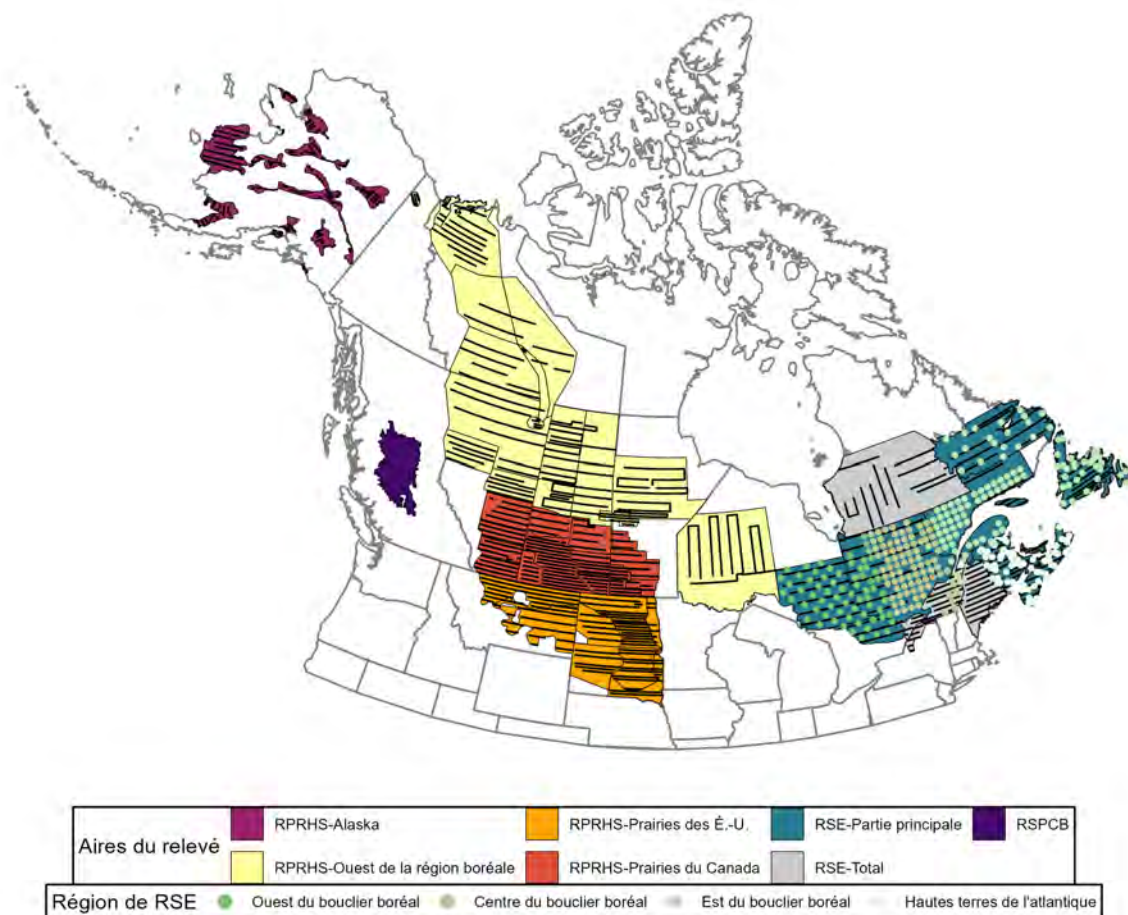


Figure 4.1: Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (RPRHS) dans l'Ouest canadien et le Nord-Ouest des États-Unis, Relevé de la sauvagine de l'Est (RSE) et Relevé de la sauvagine du plateau de la Colombie-Britannique (RSPCB). Les lignes représentent les transects dont le relevé est effectué par avion; les points représentent les parcelles dont le relevé est fait par hélicoptère.

4.2 Relevé de la sauvagine de l'Est

Le Relevé de la sauvagine de l'Est (RSE) est effectué chaque année depuis 1990. Ce relevé de couples nicheurs hâtifs de sauvagine comporte deux volets : un relevé réalisé en hélicoptère au-dessus de parcelles et un relevé effectué en avion au-dessus de transects. Le SCF est en charge du survol en hélicoptère des parcelles dans les régions du Bouclier boréal (du nord-est de l'Ontario jusqu'à Terre-Neuve-et-Labrador) et dans la région des hautes terres de l'Atlantique (Gaspésie au Québec, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse; Figure 4.1). Le USFWS effectue le survol en avion des transects dans certaines parties de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis. Le RSE se déroule habituellement

de la fin du mois d'avril au début du mois de juin, selon la chronologie printanière régionale.

Bien qu'il ait été conçu à l'origine pour suivre le Canard noir dans l'Est du Canada, le RSE fournit des renseignements quantitatifs sur d'autres espèces de canards et d'oiseaux, notamment la Bernache du Canada et la Grue du Canada. Par le passé, les données tirées des deux composantes du relevé (parcelles en hélicoptère du SCF et transects en avion du USFWS) étaient analysées séparément malgré un chevauchement appréciable dans la couverture géographique. Depuis 2004, les deux composantes ont été intégrées. Les données issues du RSE sont analysées selon quatre régions de la partie principale du RSE (strates: 51, 52, 63 à 68, 70 à 72): les hautes terres de l'Atlantique, l'est du Bouclier boréal, le centre du Bouclier boréal et l'ouest du Bouclier boréal (Figure 4.1).

4.3 Autres relevés de la sauvagine

Le Nunavut est la seule province ou territoire qui n'est pas couvert (du moins en partie) par le RPRHS et le RSE.

Depuis 2006, la Colombie-Britannique effectue des inventaires de la sauvagine à l'aide du Relevé de la sauvagine du plateau de la Colombie-Britannique (RSPCB), un relevé effectué par hélicoptère à petite échelle. Le RSPCB est effectué coopérativement par le SCF, Canards Illimités Canada et le USFWS et couvre 11 millions d'hectares. Ce relevé utilise une méthodologie semblable à celle du RPRHS, mais toutes les observations de sauvagine sont géoréférencées.

Les estimations des effectifs et les tendances de plusieurs populations d'oies de l'Arctique (Bernache cravant, Bernache de Hutchins, Oie rieuse du centre du continent, Petite Oie des neiges du centre du continent, Petite Oie des neiges de l'ouest de l'Arctique et Oie de Ross) sont maintenant calculées par la méthode de Lincoln, qui intègre les données de récupération des bagues et des estimations de récolte (Alisauskas, Drake, and Nichols 2009). Les estimations faites au moyen de la méthode de Lincoln représentent l'abondance de la population pendant la saison de baguage (juillet et août) et ne sont habituellement pas accessibles pour l'année en cours en raison du calendrier de collecte des données. Certaines populations de Bernaches du Canada nicheuses dans les régions subarctiques et tempérées (p. ex., populations de l'Atlantique et du sud de la baie d'Hudson) sont suivies par des relevés effectués quand les oiseaux sont en nidification. La population de Grande Oie des neiges est suivie par un relevé sur les haltes migratoires printanières au Québec et en Ontario.

Le Relevé de la sauvagine dans des parcelles-échantillons du sud de l'Ontario (RSPSO) a été entrepris en 1971 pour effectuer le suivi des populations de canards nichant hâtivement et de leur habitat. Le RSPSO se fait principalement au sol, mais certains endroits éloignés font l'objet d'un suivi en hélicoptère. Les données de cet inventaire ont également été importantes pour le suivi de la population de Bernaches du Canada nichant en zone tempérée dans le sud de l'Ontario.

Depuis 1935, les relevés de la sauvagine du milieu de l'hiver effectués par avion et complétés par quelques inventaires terrestres (ci-après relevés du milieu de l'hiver) fournissent des indices de population pour de nombreuses espèces de sauvagine hivernant en Ontario et aux États-Unis. Toutefois, ces relevés hivernaux ne sont pas fondés sur un plan d'échantillonnage statistique, et certains lieux d'hivernage ne sont pas couverts, de sorte que les résultats se restreignent à l'évaluation de l'abondance relative et à la répartition dans certaines aires d'hivernage.

5 Conditions de l'habitat

Les conditions environnementales dans les aires de nidification influencent les relevés de plusieurs façons. Premièrement, un habitat de grande qualité peut accroître l'abondance réelle d'oiseaux migrateurs dans le paysage en augmentant le succès de nidification ou en attirant des individus migrateurs. Deuxièmement, les conditions environnementales peuvent influencer l'arrivée des oiseaux migrateurs et leur phénologie de reproduction, ce qui modifie l'abondance perçue au moment de l'exécution des relevés.

Les conditions de précipitations dans les Prairies sont cycliques et influencent fortement le succès de reproduction dans la région en agissant sur la quantité de milieux humides disponibles pour la nidification et la persistance des étangs tout au long de la période de reproduction. Au cours du RPRHS, les observateurs comptent le nombre d'étangs dans le paysage en mai et cette mesure sert d'indicateur des conditions de nidification (Figure 5.1). L'indice de sécheresse de Palmer est une autre mesure largement utilisée pour évaluer les conditions de l'habitat dans le sud du Canada. Cet indice combine les données sur les précipitations et la température dans le but d'estimer la sécheresse globale, avec les indices plus faibles représentant des conditions de sécheresse et les indices plus élevés représentant des conditions humides (Figure 5.2).



Figure 5.1: L'indice de la situation des étangs en mai 2025 du Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine comparativement à la moyenne régionale sur 10 ans. Les comparaisons sont centrées sur la moyenne et mises à l'échelle selon

l'écart-type à l'intérieur de chaque strate. Les valeurs positives représentent les zones où il y a plus d'étangs que la moyenne régionale sur 10 ans, tandis que les valeurs négatives représentent les zones où il y a moins d'étangs que la moyenne. Les zones grises représentent les strates du RPRHS où les étangs ne sont pas comptés.



Figure 5.2: L'indice de sécheresse de Palmer pour l'année agricole 2025 (septembre 2024 à août 2025) par rapport à la moyenne sur 10 ans. Les comparaisons sont centrées sur la moyenne et mises à l'échelle selon l'écart-type par emplacement. Les valeurs positives représentent des zones plus humides que la moyenne sur 10 ans, tandis que les valeurs négatives représentent des zones plus sèches que la moyenne. Source: (Agriculture et Agroalimentaire Canada 2025).

Le moment du dégel printanier influence également le nombre total et les espèces d'oiseaux recensés. Les relevés doivent être exécutés pendant la période de nidification pour fournir des dénombrements des oiseaux nicheurs dans le paysage. Les températures printanières et les conditions de neige ont une incidence sur le début de la nidification de nombreuses espèces (Figures 5.3 et 5.4). Des printemps plus froids avec fonte tardive de la neige peuvent retarder la nidification, ce qui fait que moins d'oiseaux sont détectés dans les aires de nidification du nord et/ou que les dénombrements sont plus élevés dans les régions du sud si le relevé est effectué pendant que les oiseaux migrent encore dans la région (Naugle et al. 2000; Schummer et al. 2018; Roy et al. 2019).



Figure 5.3: Températures printanières de 2023 (sommets quotidiens moyens de mars à avril) par rapport à la moyenne sur 10 ans. Les comparaisons sont centrées sur la moyenne et mises à l'échelle selon l'écart-type par emplacement. Les valeurs positives représentent les régions où les températures printanières sont plus chaudes que la moyenne sur 10 ans, tandis que les valeurs négatives représentent les régions où les températures printanières sont plus froides que la moyenne. Source: (Thornton et al. 2022).

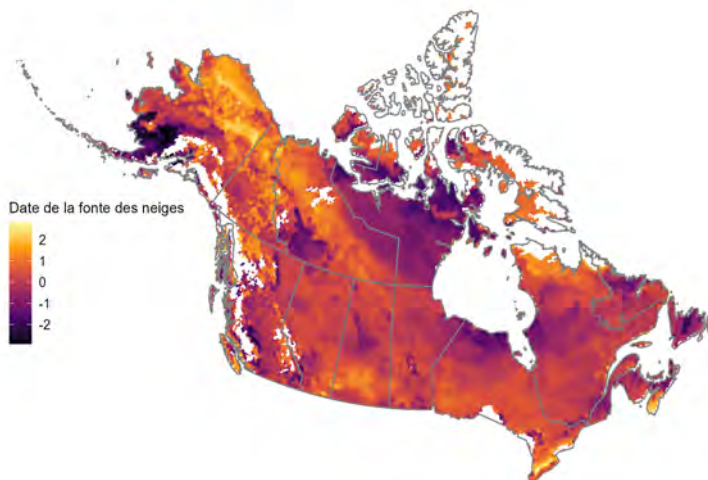


Figure 5.4: Date de fonte des neiges de 2025 par rapport à la moyenne sur 10 ans. Les comparaisons sont centrées sur la moyenne et mises à l'échelle selon l'écart-type par emplacement. Les valeurs positives représentent les régions où la neige a fondu plus tard que la moyenne sur 10 ans, tandis que les valeurs négatives représentent les régions où la neige a fondu plus tôt que la moyenne. Source: (U.S. National Ice Center 2008).

6 Canards barboteurs et plongeurs

6.1 Principaux relevés pour les canards barboteurs et plongeurs

La plupart des canards barboteurs et plongeurs font l'objet d'un suivi par le RPRHS, qui couvre l'ouest du Canada et le nord-ouest des États-Unis, par le RSE, qui couvre l'est du Canada, et par le RSPCB, qui couvre l'intérieur de la Colombie-Britannique. De multiples relevés de la sauvagine à plus petite échelle fournissent des renseignements régionaux supplémentaires sur l'abondance de la sauvagine et, dans certains cas, fournissent des renseignements plus détaillés sur les espèces dont l'aire de répartition est restreinte ou celles qui ne sont pas bien couvertes par les relevés à grande échelle. À moins que le RPRHS, le RSE et le RSPCB ne fournissent pas de renseignements adéquats sur la situation des populations d'une espèce dans leur aire de répartition, le présent rapport ne fait pas référence aux relevés de la sauvagine à plus petite échelle.

6.2 Situation des populations de canards barboteurs et plongeurs

Les effectifs de la plupart des espèces de canards barboteurs et plongeurs au Canada ont soit augmenté, soit montré aucun changement significatif à long terme ou ont augmenté. Sur les 12 espèces de canards barboteurs et plongeurs de l'Ouest du Canada qui font l'objet d'un suivi par le RPRHS, 3 espèces n'ont montré aucun changement significatif depuis 1970, 6 ont augmenté et 3 ont diminué. Au cours des cinq dernières années, 9 espèces n'ont montré aucun changement significatif et 3 ont diminué. Sur les 5 espèces principales dans l'Est du Canada qui sont suivies par le RSE, 3 espèces n'ont montré aucun changement significatif depuis 1990 et 2 ont augmenté. À court terme, 4 espèces n'ont montré aucun changement significatif depuis 2015 et une a augmenté.

Il y a actuellement environ 31,8 millions de canards barboteurs et plongeurs qui nichent dans la zone de relevé du RPRHS; les espèces les plus communes sont le Canard colvert, la Sarcelle à ailes bleues, les Fuligules milouinans et Petits Fuligules et le Canard d'Amérique. Dans la zone de relevé du RSE, il y a 1,95 million de canards barboteurs et plongeurs nicheurs, les espèces les plus communes étant le Fuligule à collier, le Canard colvert, le Canard noir et la Sarcelle d'hiver. En Colombie-Britannique, il y a 343 000 de canards nicheurs et les espèces les plus communes sont le Fuligule à collier, le Canard colvert, les Fuligules milouinans et Petits Fuligules et la Sarcelle d'hiver.

6.2.1 Canard noir

Dans la partie principale du RSE, la population de Canards noirs a significativement augmenté depuis 1990 et au cours des cinq dernières années (Figure 6.4). Les populations des hautes terres de l'Atlantique, de l'est du Bouclier boréal et du centre du Bouclier boréal ont augmenté significativement depuis 1990. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. La population de l'est du Bouclier boréal a augmenté significativement depuis 2021. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. En 2025, il y avait 560 000 (499 000 – 630 000) Canards noirs dans la partie

principale du RSE. Ce nombre est 11 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 502 000 d'oiseaux.

6.2.2 Canard colvert

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Canards colverts a significativement diminué depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de l'Alaska, a diminué dans les populations des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance a significativement diminué. Plus précisément, à court terme, l'abondance a diminué dans les populations des Prairies et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait 6,55 (6,04 – 7,07) millions de Canards colverts dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 23 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 8,46 millions d'oiseaux. En 2025, la population de Canards colverts dans cette région était inférieure à l'objectif de 7,77 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

Dans la partie principale du RSE, la population de Canards colverts a significativement augmenté depuis 1990, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif (Figure 6.4). Les populations des hautes terres de l'Atlantique, de l'est du Bouclier boréal, du centre du Bouclier boréal et de l'ouest du Bouclier boréal ont augmenté significativement depuis 1990. La population des hautes terres de l'Atlantique a augmenté significativement depuis 2021. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. En 2025, il y avait 569 000 (394 000 – 886 000) Canards colverts dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 3,6 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 549 000 oiseaux.

Dans le sud de l'Ontario, la population de Canards colverts a significativement augmenté depuis 1971, mais au cours des cinq dernières années, la population n'a montré aucun changement significatif dans cette région. En 2025, il y avait 117 000 (95 700 – 142 000) couples nicheurs de Canards colverts (Figure 6.1). Ce nombre est 2,8 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 113 000 couples nicheurs.

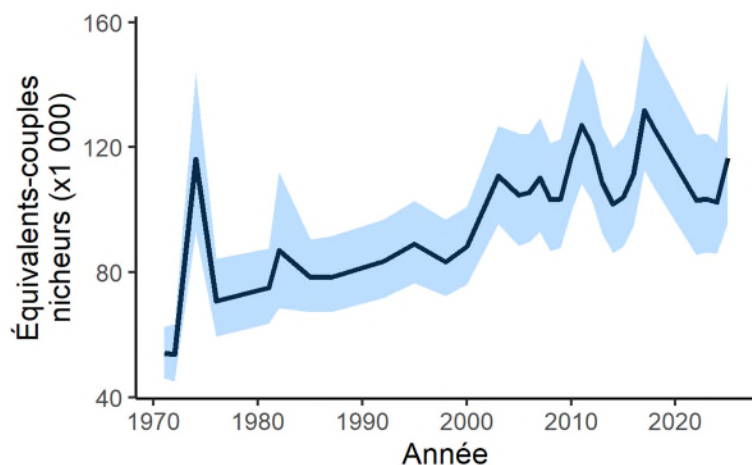


Figure 6.1: Équivalents-couples nicheurs de Canards colverts dans le sud de l'Ontario; la ligne noire représente l'estimation des couples nicheurs, tandis que la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Canards colverts n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.6). En 2025, il y avait 81 300 (69 900 – 92 700) Canards colverts. Ce nombre est 3,3 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 78 700 oiseaux.

6.2.3 Canard pilet

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Canards pilets a significativement diminué depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest, a diminué dans les populations des Prairies et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Plus précisément, à court terme, l'abondance a augmenté dans les populations des Prairies canadiennes, a diminué dans les populations des Prairies américaines et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait 2,24 (1,91 – 2,57) millions de Canards pilets dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 2,4 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 2,29 millions d'oiseaux. La population de Canards pilets de 2025 dans cette région était inférieure à l'objectif de 3,15 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Canards pilets n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.6). En 2025, il y avait 4 920 (1 060 – 8 770) Canards pilets. Ce nombre est 17 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 4 210 oiseaux.

6.2.4 Sarcelle d'hiver

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Sarcelles d'hiver a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a

augmenté dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest, a diminué dans les populations des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Plus précisément, à court terme, l'abondance a diminué dans les populations de l'Alaska et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait 2,55 (2,11 – 2,99) millions de Sarcelles d'hiver dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 16 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 3,04 millions d'oiseaux. En 2025, la population de Sarcelles d'hiver dans cette région était supérieure à l'objectif de 2,4 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

Dans la partie principale du RSE, la population de Sarcelles d'hiver n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.4). La population des hautes terres de l'Atlantique a augmenté significativement depuis 1990. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. Il n'y a aucun changement quinquennal significatif dans les régions du RSE. En 2025, il y avait 234 000 (186 000 – 301 000) Sarcelles d'hiver dans la partie principale du RSE. Cette valeur est similaire à celle de la moyenne sur 10 ans de 238 000 oiseaux.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Sarcelles d'hiver n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.6). En 2025, il y avait 44 100 (33 800 – 54 400) Sarcelles d'hiver. Ce nombre est 5,8 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 41 700 oiseaux.

6.2.5 Sarcelle à ailes bleues

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Sarcelles à ailes bleues n'a montré aucun changement significatif depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations des Prairies américaines, a diminué dans les populations des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance a significativement diminué. Plus précisément, à court terme, l'abondance a diminué dans les populations des Prairies américaines et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait 4,43 (3,99 – 4,87) millions de Sarcelles à ailes bleues dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 25 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 5,9 millions d'oiseaux. La population de Sarcelles à ailes bleues de 2025 dans cette région était inférieure à l'objectif de 5,48 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Sarcelles à ailes bleues a significativement augmenté depuis 2006, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif (Figure 6.6). En 2025, il y avait 11 300 (6 690 – 15 900) Sarcelles à ailes bleues. Ce nombre est 63 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 6 920 oiseaux.

6.2.6 Canard d'Amérique

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Canards d'Amérique n'a montré aucun changement significatif depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies américaines et a diminué dans les populations de l'Alaska et des Prairies canadiennes. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Plus précisément, à court terme, l'abondance dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest a augmenté, a diminué dans les populations de l'Alaska et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait 3,19 (2,66 – 3,73) millions de Canards d'Amérique dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 16 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 2,75 millions d'oiseaux. La population de Canards d'Amérique de 2025 dans cette région était supérieure à l'objectif de 2,52 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

Dans la partie principale du RSE, la population de Canards d'Amérique n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.4). La population de l'ouest du Bouclier boréal a augmenté significativement depuis 1990. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. Il n'y a aucun changement quinquennal significatif dans les régions du RSE. En 2025, il y avait 17 700 (155 – 35 200) Canards d'Amérique dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 30 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 13 600 oiseaux.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Canards d'Amérique n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.6). En 2025, il y avait 19 600 (14 400 – 24 800) Canards d'Amérique. Ce nombre est 4,9 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 20 600 oiseaux.

6.2.7 Canard chipeau

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Canards chipeaux a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance a significativement diminué. Il n'y avait toutefois aucun changement significatif à court terme dans les régions spécifiques du RPRHS. En 2025, il y avait 2,41 (2,19 – 2,64) millions de Canards chipeaux dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 19 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 3 millions d'oiseaux. En 2025, la population de Canards chipeaux dans cette région était inférieure à l'objectif de 2,43 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Canards chipeaux n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure

6.6). En 2025, il y avait 5 030 (1 740 – 8 320) Canards chipeaux. Ce nombre est 17 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 4 310 oiseaux.

6.2.8 Canard souchet

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Canards souchets a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de l'Alaska, de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Plus précisément, à court terme, l'abondance a diminué dans les populations de l'Alaska et des Prairies américaines et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait 2,76 (2,44 – 3,08) millions de Canards souchets dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 20 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 3,43 millions d'oiseaux. La population de Canards souchets de 2025 dans cette région était inférieure à l'objectif de 2,99 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

6.2.9 Canard branchu

Il est difficile d'estimer la population nicheuse du Canard branchu en raison de son comportement au moment de la nidification et de son utilisation de l'habitat qui font que sa détectabilité est faible dans les relevés traditionnels effectués par avion (Zimmerman et al. 2015). Dans l'aire de répartition du Canard branchu, le RSPSO est le relevé le plus fiable pour discerner des changements d'effectifs. La population de Canards branchus a significativement augmenté depuis 1971, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif. En 2025, il y avait 51 500 (38 800 – 69 200) couples nicheurs de Canards branchus dans le sud de l'Ontario (Figure 6.2). Ce nombre est 11 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 46 500 couples nicheurs.

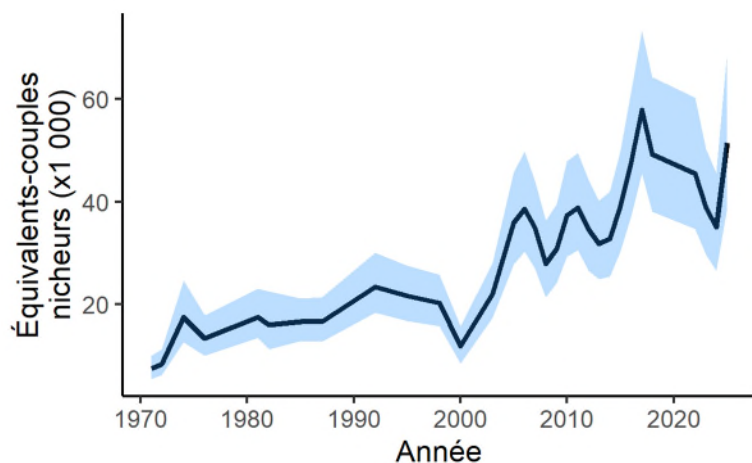


Figure 6.2: Équivalents-couples nicheurs de Canards branchus dans le sud de l'Ontario; la ligne noire représente l'estimation des couples nicheurs, tandis que la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %.

Les effectifs du Canard branchu peuvent aussi être estimés par la méthode de Lincoln. Selon cette méthode, il y avait 4,34 (3,6 – 5,09) millions de Canards branchus dans l'Est de l'Amérique du Nord en 2024 (Figure 6.3). Ce nombre est 5,4 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 4,12 millions d'oiseaux. La population de l'Est a atteint un sommet en 1998 à 6,34 (5,2 – 7,48) millions d'oiseaux. La population de l'Est de Canards branchus a significativement augmenté depuis 1961, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif.

Toujours d'après la méthode de Lincoln, il y avait 59 200 (8 450 – 110 000) Canards branchus dans l'Ouest de l'Amérique du Nord en 2024 (Figure 6.3). Ce nombre est 36 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 92 500 oiseaux. La population de l'Ouest a atteint un sommet en 1998 à 307 000 (23 200 – 590 000) oiseaux. La population de l'Ouest de Canards branchus a significativement augmenté depuis 1961, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif.

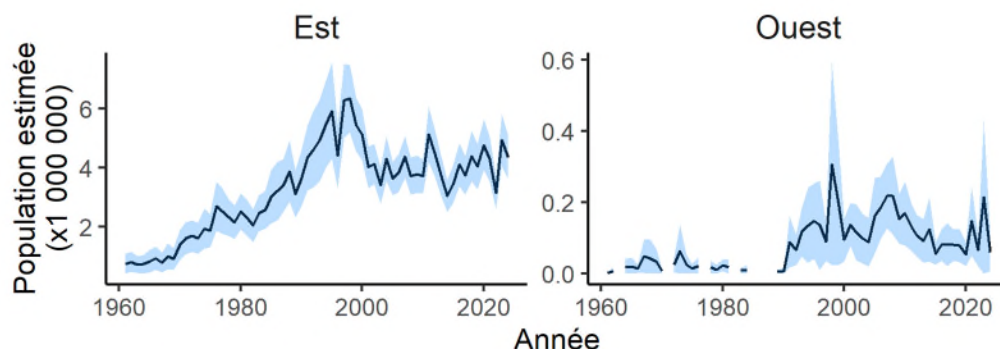


Figure 6.3: Taille de la population de Canards branchus adultes dans l'est et l'ouest de l'Amérique du Nord calculée au moyen de la méthode de Lincoln; les lignes représentent l'estimation de la population tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %. Source: (F. Baldwin, ECCC - CWS, données non publiées).

6.2.10 Fuligule à collier

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Fuligules à collier a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Plus précisément, à court terme, l'abondance a diminué dans les populations des Prairies et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait 1,53 (1,28 – 1,79) million de Fuligules à collier dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 2,4 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 1,57 million d'oiseaux.

Dans la partie principale du RSE, la population de Fuligules à collier n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.4). Les populations des hautes terres de l'Atlantique et de l'est du Bouclier boréal ont augmenté

significativement depuis 1990. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. Il n'y a aucun changement quinquennal significatif dans les régions du RSE. En 2025, il y avait 573 000 (466 000 – 716 000) Fuligules à collier dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 7,7 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 532 000 oiseaux.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Fuligules à collier n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.6). En 2025, il y avait 89 200 (72 200 – 106 000) Fuligules à collier. Ce nombre est 8,4 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 82 300 oiseaux.

6.2.11 Fuligule à tête rouge

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Fuligules à tête rouge a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations des Prairies et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Il n'y avait également aucun changement significatif à court terme dans les régions du RPRHS. En 2025, il y avait 918 000 (765 000 – 1 070 000) Fuligules à tête rouge dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 6,1 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 978 000 oiseaux. La population de Fuligules à tête rouge de 2025 dans cette région était supérieure à l'objectif de 811 000 oiseaux fixé par le PNAGS.

6.2.12 Fuligule à dos blanc

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Fuligules à dos blanc n'a montré aucun changement significatif depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations des Prairies américaines et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé ainsi que dans chacune des régions indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. En 2025, il y avait 690 000 (573 000 – 808 000) Fuligules à dos blanc dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 5 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 657 000 oiseaux. La population de Fuligules à dos blanc de 2025 dans cette région était supérieure à l'objectif de 605 000 oiseaux fixé par le PNAGS.

6.2.13 Érismature rousse

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance d'Érismatures rousses a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations des Prairies et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé ainsi que dans chacune des régions indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. En 2025, il y avait 764 000 (569 000 – 960 000) Érismatures rousses dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Cette valeur est similaire à celle de la moyenne sur 10 ans de 760 000 oiseaux.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population d'Érismatures rousses n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.6). En 2025, il y avait 6 670 (3 310 – 10 000) Érismatures rousses. Ce nombre est 68 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 3 970 oiseaux.

6.2.14 Fuligules milouinans et Petits Fuligules

Les Petits Fuligules et les Fuligules milouinans sont très apparentés et presque identiques dans leur apparence, ce qui rend difficile leur distinction, particulièrement lorsqu'ils sont observés à partir des airs. Par conséquent, lors des relevés l'abondance de Fuligules milouinans et de Petits Fuligules est combinée en une même catégorie. À l'échelle continentale, le Petit Fuligule est présent dans une plus grande proportion que ne l'est le Fuligule milouinan (Anteau et al. 2020).

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Fuligules milouinans et de Petits Fuligules a significativement diminué depuis 1970 (Figure 6.5). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations des Prairies américaines et a diminué dans les populations de l'Alaska, de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies canadiennes. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé ainsi que dans chacune des régions indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Il n'y avait aucun changement significatif à court terme dans aucune région du RPRHS. En 2025, il y avait 3,68 (3,27 – 4,08) millions de Fuligules milouinans et de Petits Fuligules dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 7,7 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 3,98 millions d'oiseaux. La population de Fuligules milouinans et de Petits Fuligules de 2025 dans cette région était inférieure à l'objectif de 4,67 millions d'oiseaux fixé par le PNAGS.

Dans la partie principale du RSE, la population de Fuligules milouinans et de Petits Fuligules n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.4). La population des hautes terres de l'Atlantique a augmenté significativement depuis 1990. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. Il n'y a aucun changement quinquennal significatif dans les régions du RSE. En 2025, il y avait 11 400 (1 440 – 21 400) Fuligules milouinans et de Petits Fuligules dans la partie principale du RSE. Cette valeur est similaire à celle de la moyenne sur 10 ans de 11 500 oiseaux.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Fuligules milouinans et de Petits Fuligules n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 6.6). En 2025, il y avait 53 800 (33 300 – 74 300) Fuligules milouinans et de Petits Fuligules. Ce nombre est 14 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 47 200 oiseaux.

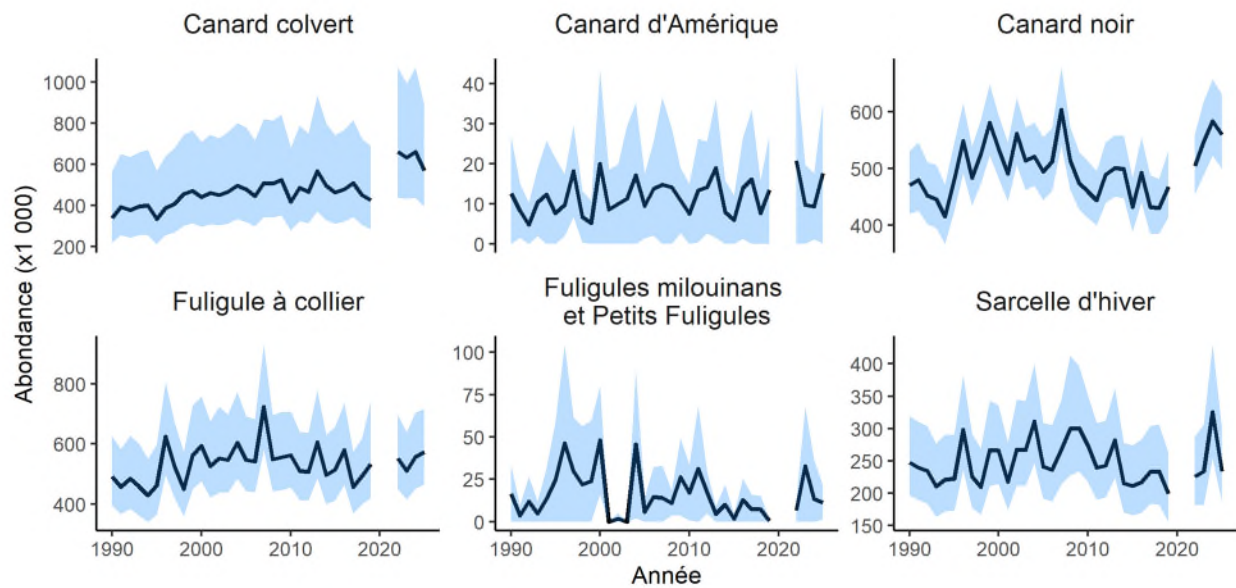


Figure 6.4: Estimations des populations nicheuses de canards barboteurs et plongeurs tirées du Relevé de la sauvagine de l'Est. Les lignes noires représentent les estimations des populations, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de crédibilité à 95 %. La figure représente les résultats combinés des relevés effectués par hélicoptère et par avion dans la partie principale du RSE (strates: 51, 52, 63 à 68, 70 à 72).

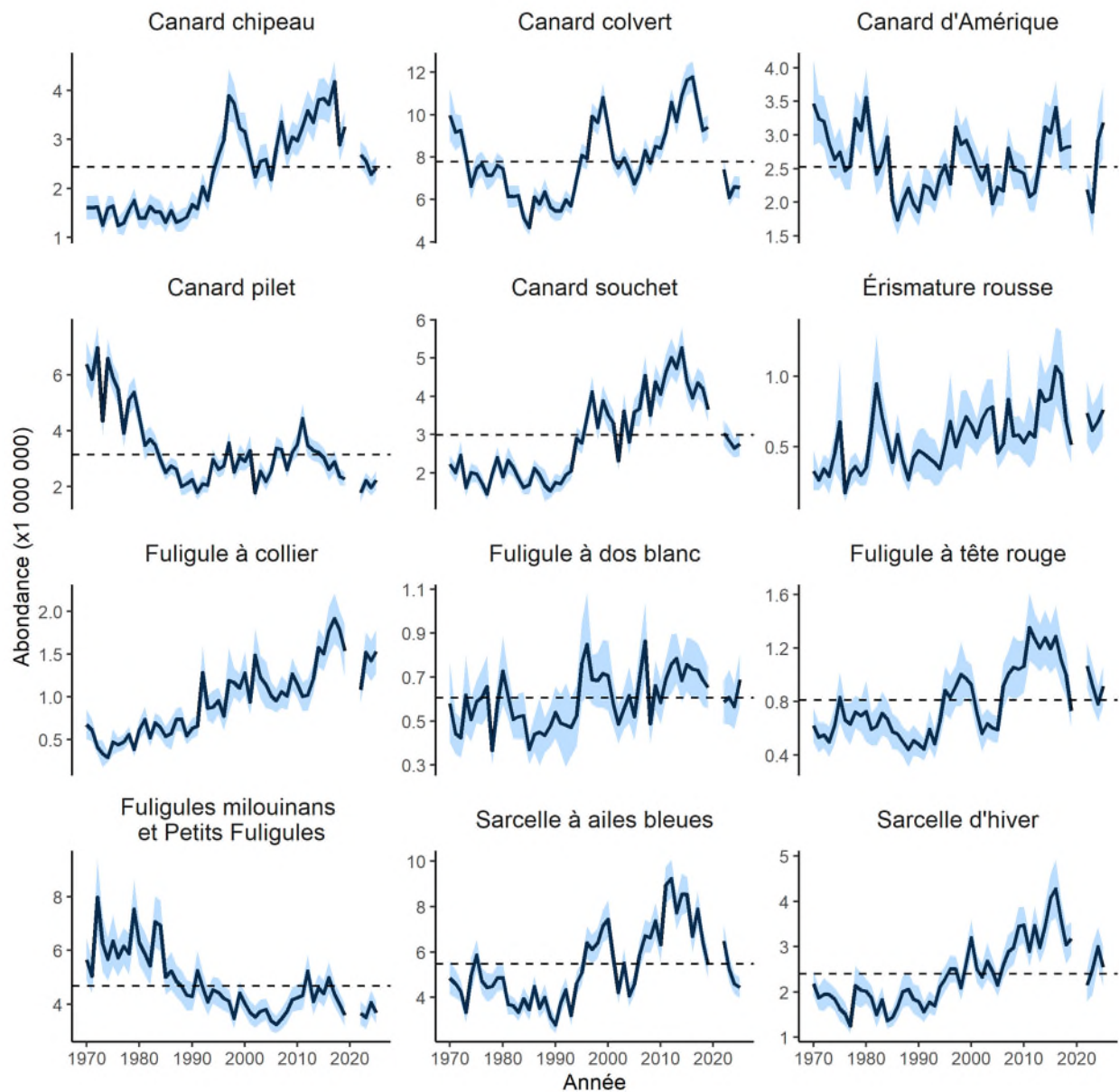


Figure 6.5: Estimations des populations nicheuses de canards barboteurs et plongeurs fondées sur le Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine dans l'Ouest du Canada et le Nord-Ouest des États-Unis. Les lignes noires représentent les estimations des populations dans la zone de relevé traditionnelle, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 % (les lignes horizontales en pointillés représentent l'objectif à long terme du PNAGS pour la zone du relevé).

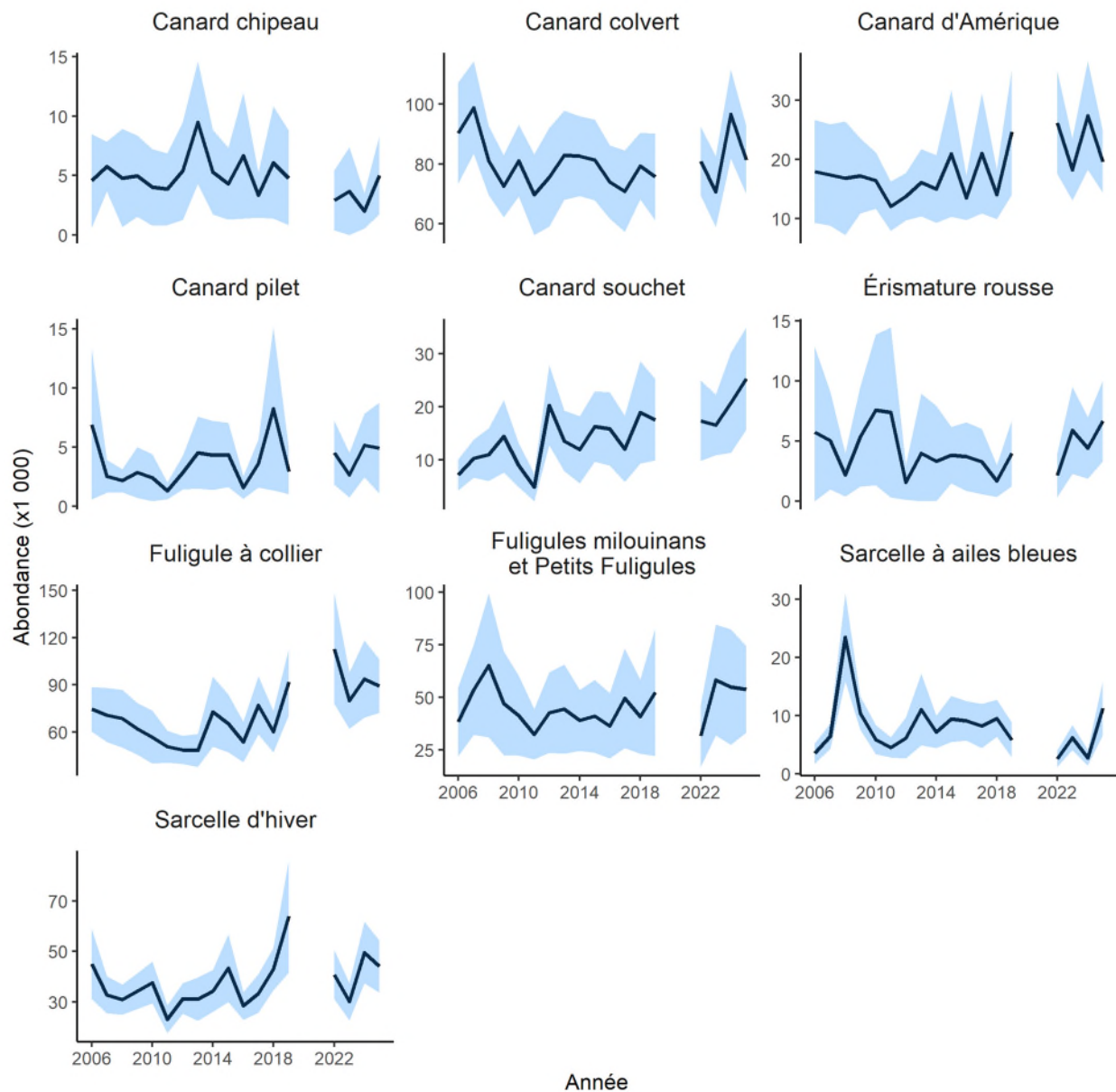


Figure 6.6: Population nicheuse de canards barboteurs et plongeurs dans le plateau de la Colombie-Britannique. Les lignes noires représentent les estimations des populations, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

6.3 Récolte de canards barboteurs et plongeurs

Les récoltes annuelles de canards (excluant les canards de mer) ont atteint un sommet en 1976 alors qu'environ 3,69 millions de canards ont été récoltés au Canada (Figure 6.7). À la suite de la diminution des ventes de permis de chasse aux OMCG, la chasse au Canard noir, à la Sarcelle d'hiver, au Canard d'Amérique, à la Sarcelle à ailes bleues, au Fuligule à dos blanc, au Canard chipeau, au Fuligule milouinain, au Petit Fuligule, au Canard colvert, au Canard pilet, au Canard souchet, au Fuligule à tête rouge, au Fuligule à collier, à

l'Érismature rousse et au Canard branchu a considérablement diminué depuis 1976. Les récoltes de Sarcelles d'hiver, de Canards d'Amérique, de Fuligules à dos blanc, de Canards chipeaux, de Petits Fuligules, de Canards colverts, de Canards pilets et de Canards souchets ont augmenté significativement au cours des cinq dernières années. Les récoltes de Canards branchus ont considérablement diminué au cours des cinq dernières années. Les récoltes de Canards noirs, de Sarcelles à ailes bleues, de Fuligules milouinans, de Fuligules à tête rouge, de Fuligules à collier et d'Érismatures rousses sont demeurées stables pendant cette période. En 2024, environ 691 000 de canards ont été récoltés. Les Canards colverts représentaient 48 % des récoltes, suivis des Canards noirs (8.1 %), des Sarcelles d'hiver (7.5 %), des Canards pilets (6.5 %) et des Canards branchus (5.5 %).

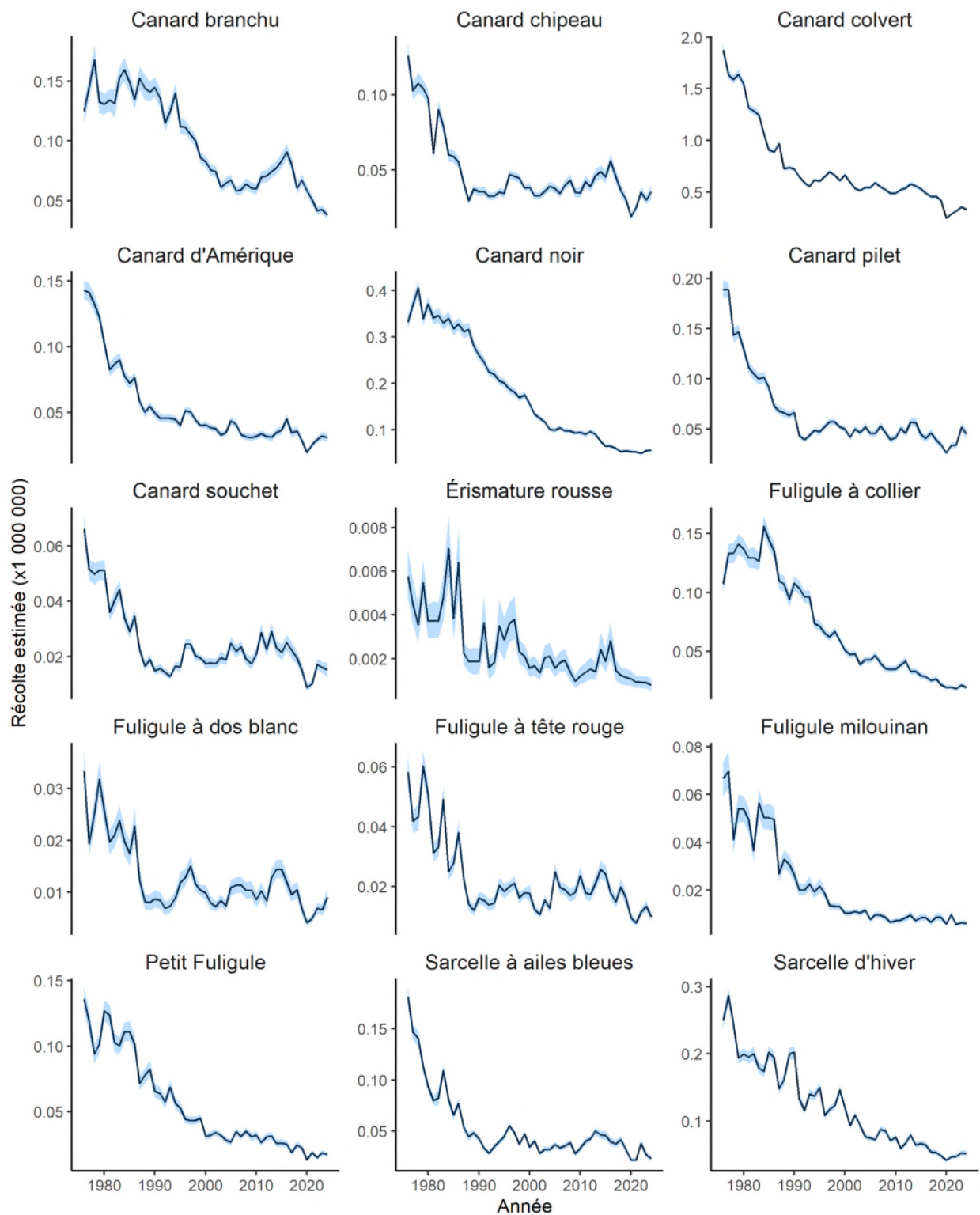


Figure 6.7: Estimations de la récolte au Canada de canards barboteurs et plongeurs par espèce, selon l'Enquête nationale sur les prises (Smith, Villeneuve, and Gendron 2022). Les

lignes noires représentent les estimations des récoltes, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de crédibilité à 95 %.

7 Canards de mer

7.1 Principaux relevés de canards de mer

La plupart des espèces de canards de mer sont mal suivies par les relevés traditionnels de la sauvagine. Le RPRHS, qui sert de base à l'établissement d'objectifs démographiques pour de nombreuses espèces de sauvagine en Amérique du Nord, est particulièrement mal adapté à l'étude des populations de canards de mer. L'aire de nidification principale de la moitié des espèces de canards de mer n'est pas couverte par le RPRHS et ce relevé est effectué trop tôt pour dénombrer efficacement les individus nicheurs, qui nichent généralement plus tard que les canards barboteurs et plongeurs. De plus, certains groupes de canards de mer sont difficiles à distinguer depuis un avion et par conséquent, les estimations du RPRHS correspondent à des dénombrements regroupés (p. ex., macreuses, garrots, harles). Les relevés effectués par hélicoptère, comme le RSE, permettent aux observateurs de faire la distinction entre les espèces, mais le RSE est aussi effectué plus tôt que le moment optimal pour dénombrer les canards de mer nicheurs.

7.2 Situation des populations de canards de mer

7.2.1 Petit Garrot

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Petits Garrots a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 7.4). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé ainsi que dans chacune des régions indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. En 2025, il y avait 1,38 (1,17 – 1,6) million de Petits Garrots dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 12 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 1,24 million d'oiseaux. La population de Petits Garrots de 2025 dans cette région était supérieure à l'objectif de 984 000 oiseaux fixé par le PNAGS.

L'aire de nidification des de Petits Garrots dans la partie principale du RSE est principalement limitée à la région ouest du Bouclier boréal. Dans cette région, la population de Petits Garrots a significativement diminué depuis 1990, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif (Figure 7.5). En 2025, dans la région de l'ouest du Bouclier boréal du RSE, il y avait 7 600 (1 420 – 13 800) Petits Garrots. Ce nombre est 70 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 25 200 oiseaux.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Petits Garrots a significativement augmenté depuis 2006, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif (Figure 7.6). En 2025, il y avait

51 300 (43 800 – 58 700) Petits Garrots. Ce nombre est 4,5 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 49 000 oiseaux.

7.2.2 Harelde kakawi

Le Harelde kakawi ne fait pas l'objet d'un suivi régulier.

7.2.3 Arlequin plongeur

Il y a deux populations d'Arlequins plongeurs: la population de l'Est et la population de l'Ouest. Ni l'une ni l'autre de ces populations ne fait l'objet d'un relevé régulier dans le cadre d'un programme de suivi. La population de l'Ouest niche en Alaska, au Yukon, en Colombie-Britannique, en Alberta, au Montana, au Wyoming, en Idaho et dans l'État de Washington.

La population de l'Est contient deux sous-populations distinctes qui hivernent séparément. Les Arlequins plongeurs qui nichent dans la moitié nord du Québec et du Labrador hivernent au Groenland, tandis que ceux qui nichent dans le sud du Labrador, à Terre-Neuve, sur la Côte-Nord et la péninsule gaspésienne du Québec et au Nouveau-Brunswick hivernent surtout dans l'est de l'Amérique du Nord (Québec, Maritimes, Saint-Pierre-et-Miquelon [France] et Maine). Il semble y avoir peu de chevauchements entre ces sous-populations (Scribner et al. 2000; M. Robert et al. 2008; Thomas et al. 2008). La population de l'Est a diminué dans les années 1980 et a été inscrite comme préoccupante en vertu de la *Loi canadienne sur les espèces en péril* en 2003. Il est interdit de chasser cette population depuis 1990. D'après le recensement des oiseaux de Noël, il y a 5 682 (5 065 – 6 354) Arlequins plongeurs dans les principaux sites d'hivernage à Terre-Neuve, à Saint-Pierre-et-Miquelon, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse (Gutowsky et al. 2022). Le nombre d'Arlequins plongeurs hivernant dans l'est du Canada augmente et leur répartition s'est élargie, particulièrement en Nouvelle-Écosse (Gutowsky et al. 2022). Au Québec, 480 Arlequins plongeurs ont été comptés lors du suivi triennal du Garrot d'Islande en février 2024.

7.2.4 Garrot à œil d'or

Le Garrot à œil d'or est recensé dans l'est par le RSE et dans l'ouest par le RPRHS. Les relevés par avion ne permettent pas de faire la distinction entre le Garrot à œil d'or et le Garrot d'Islande, mais le Garrot d'Islande est rare dans la zone de relevé du RPRHS. Par conséquent, les nombres présentés pour le RPRHS représentent principalement le Garrot à œil d'or.

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Garrots sp. (surtout le Garrot à œil d'or) a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 7.4). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. Plus précisément, à court terme, l'abondance dans les populations de la forêt boréale de l'Ouest a augmenté et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. En 2025, il y avait

826 000 (630 000 – 1 020 000) Garrots sp. dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 17 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 704 000 oiseaux.

Dans la partie principale du RSE, la population de Garrots à œil d'or n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années (Figure 7.5). Les populations du centre du Bouclier boréal et de l'ouest du Bouclier boréal ont augmenté significativement depuis 1990 et la population de l'est du Bouclier boréal a significativement diminué depuis 1990. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. Il n'y a aucun changement quinquennal significatif dans les régions du RSE. En 2025, il y avait 226 000 (151 000 – 301 000) Garrots à œil d'or dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 9,5 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 250 000 oiseaux.

7.2.5 Garrot d'Islande

Il y a deux populations de Garrot d'Islande au Canada : la population de l'Est et la population de l'Ouest. La population de l'Est a été inscrite comme préoccupante en vertu de la *Loi canadienne sur les espèces en péril* en 2003.

Depuis 2002, la population de l'Est de Garrots d'Islande est recensée tous les trois ans dans le cadre du Suivi du Garrot d'Islande en hiver (Figure 7.1). Ce relevé, effectué par hélicoptère afin de permettre la distinction entre le Garrot d'Islande et le Garrot à œil d'or, couvre l'estuaire du Saint-Laurent et la partie ouest du golfe, où plus de 90 % de la population de l'Est hiverne (M. Robert and Savard 2006; Environment Canada 2013; Michel Robert 2013). En 2024, 11 600 (11 100 – 12 100) Garrots d'Islande ont été comptés dans l'aire couverte par ce suivi, soit 5.5 % de moins que le dernier relevé effectué en 2020 (Figure 7.1).

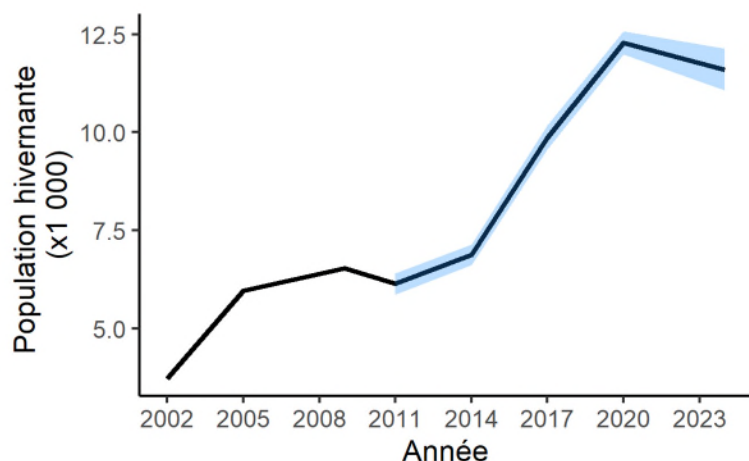


Figure 7.1: Suivi du Garrot d'Islande de la population de l'Est en hiver. Depuis 2011, les chiffres sont corrigés à partir de photos. La ligne noire représente l'estimation de la population et la zone ombragée, l'intervalle de confiance à 95 %.

Le Relevé de la sauvagine du plateau de la Colombie-Britannique effectue un bon suivi de la population de l'Ouest de Garrots d'Islande. Bien que le relevé ne fasse pas de distinction

entre le Garrot à œil d'or et le Garrot d'Islande dans la région, le Garrot d'Islande domine largement les dénombrements. En 2025, il y avait 21 000 (15 400 – 26 700) Garrots sp. dans le plateau de la Colombie-Britannique (Figure 7.6). Les populations de Garrots sp. ont significativement diminué depuis 2006, mais au cours des cinq dernières années, elles n'ont montré aucun changement significatif.

7.2.6 Eider à duvet

Il y a quatre populations d'Eiders à duvet: Pacifique, Nord, baie d'Hudson et Sud. Les populations du Pacifique et de la baie d'Hudson ne sont suivies qu'irrégulièrement.

L'Eider à duvet du Nord est suivi sur ses aires d'hivernage dans l'Est du Canada et à Saint-Pierre-et-Miquelon (France) depuis 2003. Le dernier relevé effectué en 2023 indiquait 121 000 (117 000 – 125 000) Eiders à duvet mâles. Il s'agit d'une diminution de 29 % depuis 2018, alors qu'il y avait 171 000 (162 000 – 179 000) Eiders à duvet mâles (Figure 7.2).

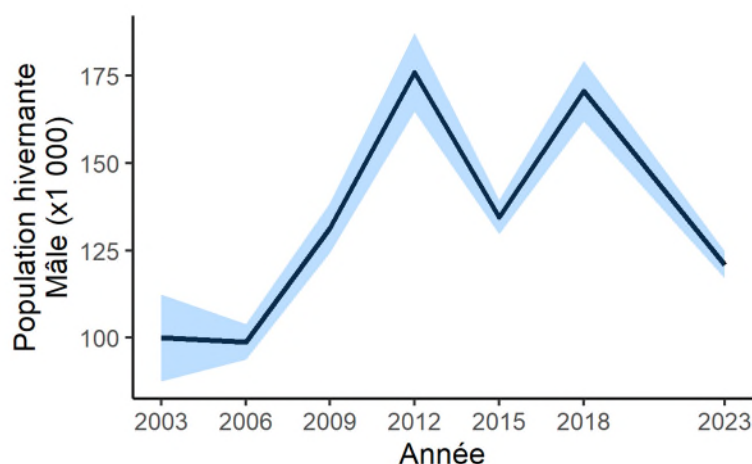


Figure 7.2: Estimation du nombre d'individus mâles hivernant d'Eiders à duvet du Nord. La ligne noire représente l'estimation de la population, et la zone ombragée, l'intervalle de confiance à 95 %.

L'Eider à duvet du Sud est suivi pendant la période de nidification sur la côte du Nouveau-Brunswick depuis 1991 et dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent au Québec depuis 2003. Les deux relevés indiquent un déclin de la population à long terme, sauf dans le golfe (Figure 7.3). Au Nouveau-Brunswick, l'espèce fait l'objet d'un relevé tous les trois ans; en 2017, il s'y trouvait 2 560 couples nicheurs (Figure 7.3A). En 2025, dans les quatre plus grandes colonies de l'estuaire du Saint-Laurent au Québec, il y avait 11 800 de nids d'Eider à duvet (Figure 7.3B). En 2022, dans les Refuges d'oiseaux migrateurs de l'ensemble du golfe du Saint Laurent au Québec, il y avait 13 100 de nids d'Eider à duvet (Figure 7.3C).

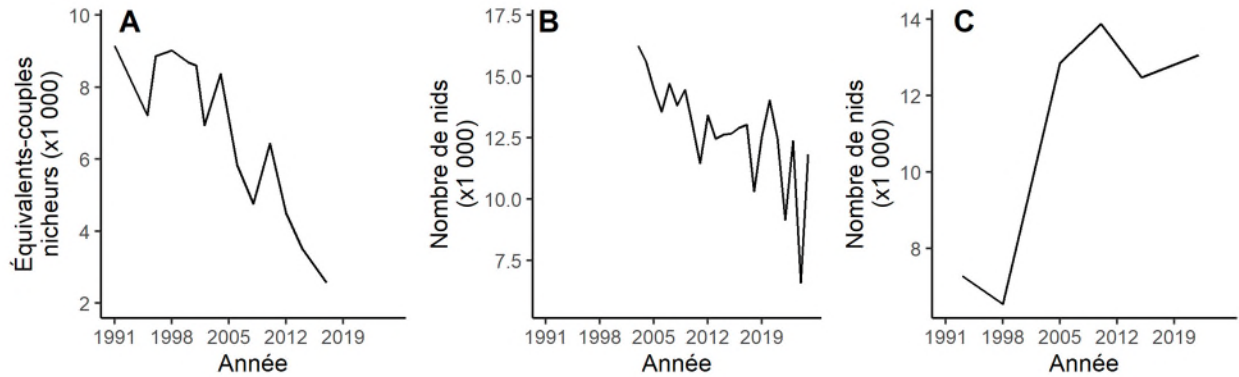


Figure 7.3: Populations nicheuses d'Eiders à duvet du Sud. A) Estimation du nombre de couples nicheurs d'Eiders à duvet au Nouveau-Brunswick. B) Nombre de nids d'Eiders à duvet dans les quatre plus grandes colonies de l'estuaire du Saint-Laurent au Québec. C) Nombre de nids d'Eiders à duvet dans les Refuges d'oiseaux migrateurs de l'ensemble du golfe du Saint-Laurent au Québec.

7.2.7 Eider à tête grise

L'Eider à tête grise ne fait pas l'objet d'un suivi régulier.

7.2.8 Harles

Ni le RPRHS ni le RSPCB n'établissent de distinction entre les trois espèces de harles présentes en Amérique du Nord (Grand Harle, Harle huppé et Harle couronné). Les dénombrements de harles fournis par le RPRHS incluent les effectifs des trois espèces, tandis que ceux fournis par le RSPCB représentent les dénombrements combinés de Grands Harles et de Harles couronnés. Dans l'Est du Canada, le RSE fournit des dénombrements pour chacune des trois espèces séparément, puisque la distinction des espèces est possible lors de la portion héliportée de ce relevé. Toutefois, le RSE ne permet pas de bien évaluer le Harle huppé parce que le relevé ne couvre qu'une partie de l'aire de nidification de l'espèce et celle-ci niche trop tard pour être bien suivi par ce relevé.

Dans la partie principale du RSE, la population de Grands Harles a significativement augmenté depuis 1990 et au cours des cinq dernières années (Figure 7.5). En 2025, il y avait 399 000 (322 000 – 476 000) Grands Harles dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 9,1 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 366 000 oiseaux.

Dans la partie principale du RSE, la population de Harles couronnés a significativement augmenté depuis 1990 et au cours des cinq dernières années (Figure 7.5). En 2025, il y avait 675 000 (506 000 – 844 000) Harles couronnés dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 69 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 399 000 oiseaux.

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Harles a significativement augmenté depuis 1970 (Figure 7.4). Plus précisément, l'abondance a augmenté dans les populations de l'Alaska, de la forêt boréale de l'Ouest et des Prairies canadiennes et n'a montré aucun changement significatif dans toutes les autres régions. Les tendances à court terme des cinq dernières années dans l'ensemble de la zone de relevé ainsi que dans

chacune des régions indiquent que l'abondance n'a montré aucun changement significatif. En 2025, il y avait 863 000 (626 000 – 1 100 000) Harles sp. dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 4 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 830 000 oiseaux.

Dans le plateau de la Colombie-Britannique, la population de Harles sp. n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années (Figure 7.6). En 2025, il y avait 11 300 (8 980 – 13 600) Harles. Cette valeur est similaire à celle de la moyenne sur 10 ans de 11 200 oiseaux.

7.2.9 Macreuses

Les recensements fournissent une information limitée pour l'évaluation des populations de macreuses au Canada. Le RSPCB ne fait pas de distinction entre les trois espèces de macreuses d'Amérique du Nord (Macreuse à ailes blanches, Macreuse à front blanc et Macreuse à bec jaune). Le RSE fait la distinction entre les espèces de macreuses, mais ne couvre qu'une partie de l'aire de nidification de la Macreuse à front blanc et de celle de la Macreuse à bec jaune; l'aire de nidification de la Macreuse à ailes blanches n'est pas couverte par le RSE.

Dans la partie principale du RSE, la population de Macreuses à front blanc n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années (Figure 7.5). Il n'existe aucun changement significatif à long terme dans l'une ou l'autre des régions du RSE. Il y a eu une baisse significative de la population du centre du Bouclier boréal au cours des cinq dernières années. Les populations de toutes les autres régions du RSE n'ont montré aucun changement significatif pendant cette période. En 2025, il y avait 84 200 (21 400 – 147 000) Macreuses à front blanc dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 20 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 106 000 oiseaux.

Dans la partie principale du RSE, la population de Macreuses à bec jaune a significativement augmenté depuis 1990, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif (Figure 7.5). Il n'existe aucun changement significatif à long terme dans l'une ou l'autre des régions du RSE. Il n'y a également aucun changement quinquennal significatif dans les régions du RSE. En 2025, il y avait 21 400 (0 – 50 500) Macreuses à bec jaune dans la partie principale du RSE. Ce nombre est 26 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 29 000 oiseaux.

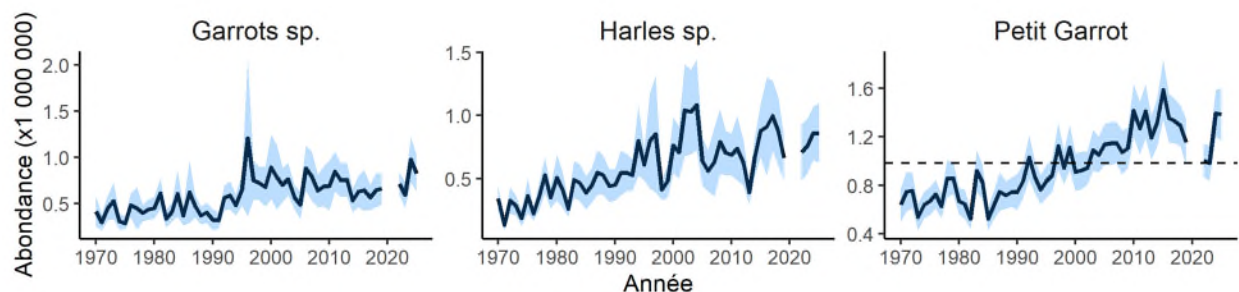


Figure 7.4: Estimations des populations nicheuses de canards de mer fondées sur le Relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine dans l'Ouest du Canada et le Nord-Ouest des États-Unis. Les lignes noires représentent les estimations des populations dans la zone de relevé traditionnelle, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

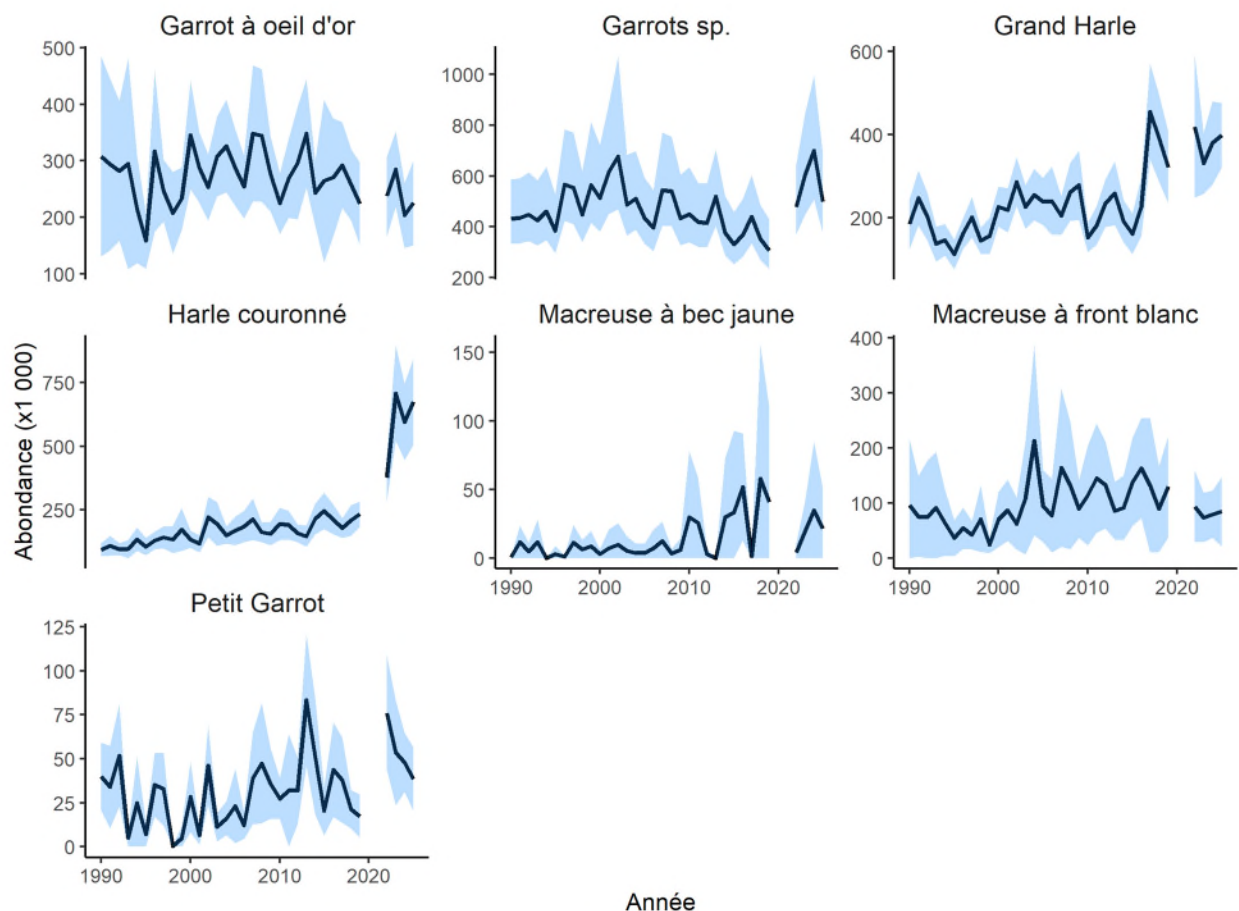


Figure 7.5: Estimations des populations nicheuses de canards de mer tirées du Relevé de la sauvagine de l'Est. Les lignes noires représentent les estimations des populations, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de crédibilité à 95 %. La figure représente les résultats combinés des relevés effectués par hélicoptère et par avion dans la partie principale du RSE pour le Petit Garrot et les espèces de garrot. Pour les autres

espèces, les estimations de population sont des estimations basées sur la composante hélicoptère de ce relevé.

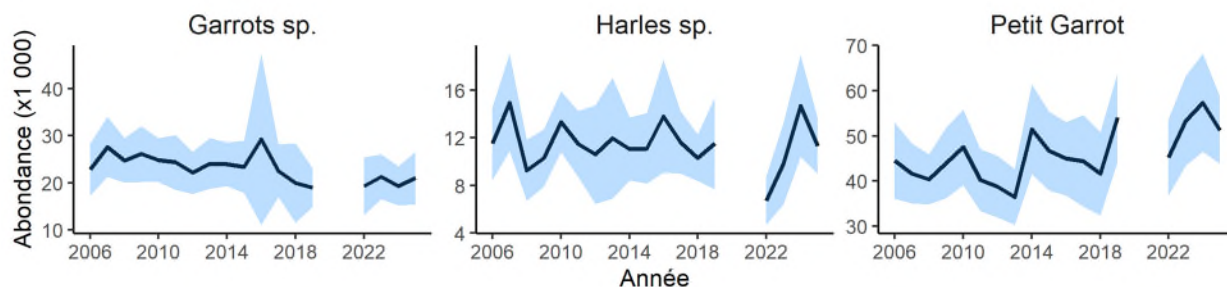


Figure 7.6: Estimations des populations nicheuses de canards de mer dans le plateau de la Colombie-Britannique. Les lignes noires représentent les estimations des populations, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

7.3 Récoltes de canards de mer

Les récoltes annuelles de canards de mer ont atteint un sommet en 1977, alors qu'environ 387 000 canards de mer ont été récoltés au Canada (Figure 7.7). À la suite de la diminution des ventes de permis de chasse aux OMCG, les récoltes de Garrots d'Islande, de Macreuses à bec jaune, de Petits Garrots, d'Eiders à duvet, de Garrots à œil d'or, de Grands Harles, d'Arlequins plongeurs, de Harles couronnés, d'Eiders à tête grise, de Hareldes kakawi, de Harles huppés, de Macreuses à front blanc et de Macreuses à ailes blanches ont considérablement diminué depuis 1976. Les récoltes de Macreuses à bec jaune, de Petits Garrots, d'Eiders à duvet et de Garrots à œil d'or ont considérablement diminué au cours des cinq dernières années. Les récoltes de Garrots d'Islande, de Grands Harles, d'Arlequins plongeurs, de Harles couronnés, d'Eiders à tête grise, de Hareldes kakawi, de Harles huppés, de Macreuses à front blanc et de Macreuses à ailes blanches sont demeurées stables pendant cette période. En 2024, environ 44 700 canards de mer ont été récoltés. Les Petits Garrots représentaient 26 % des récoltes de canards de mer, suivis des Garrots à œil d'or (17 %), des Harles couronnés (15 %), des Eiders à duvet (9.9 %) et des Grands Harles (8.5 %).

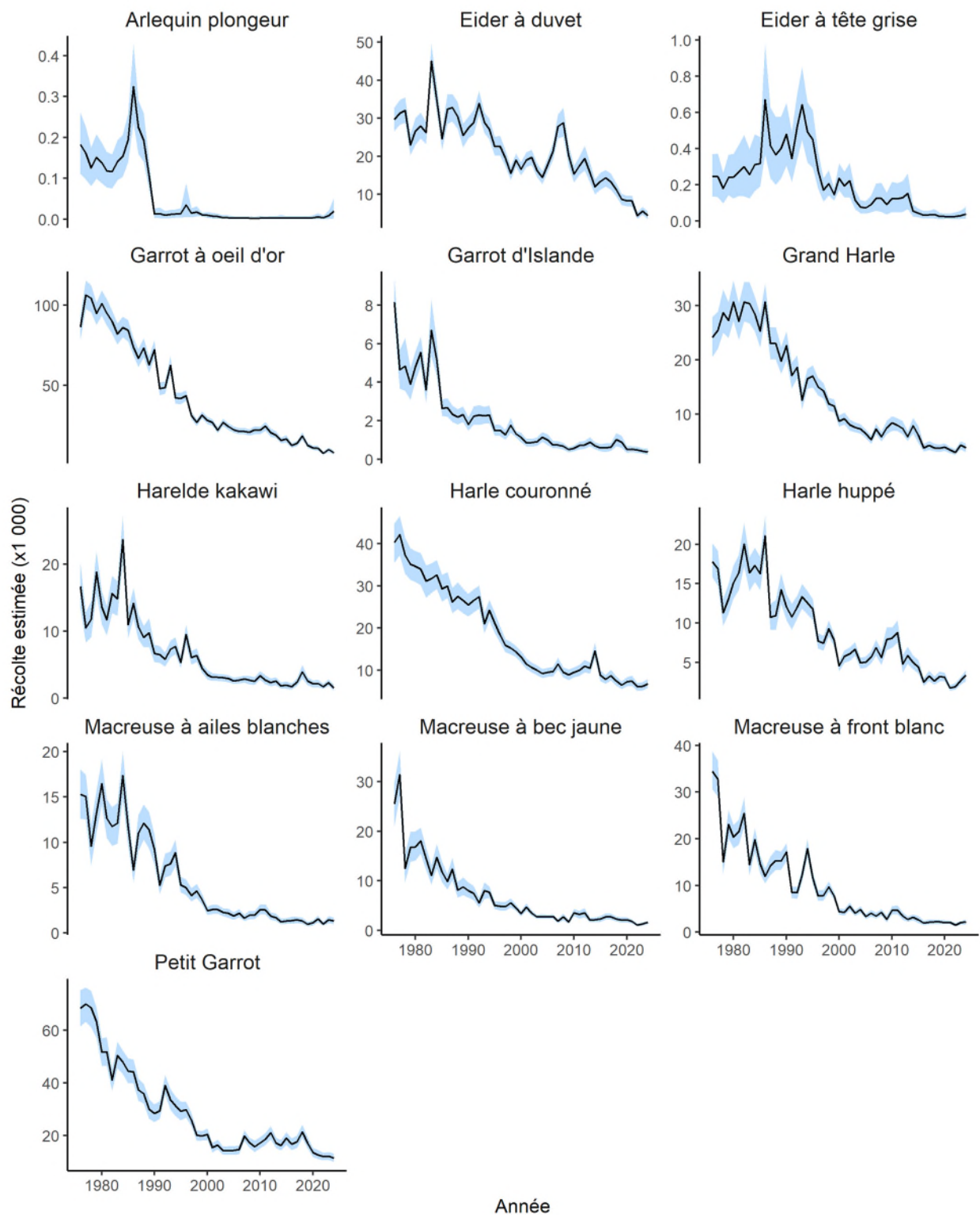


Figure 7.7: Estimations de la récolte au Canada de canards de mer par espèce, selon l'Enquête nationale sur les prises (Smith, Villeneuve, and Gendron 2022). Les lignes noires

représentent les estimations des récoltes, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de crédibilité à 95 %.

8 Oies, bernaches et cygnes

8.1 Principaux relevés d'oies, de bernaches et de cygnes

La plupart des estimations des effectifs d'oies et de bernaches et des tendances quant à leur abondance sont calculées à l'aide de la méthode de Lincoln à partir des données sur la récupération des bagues et des estimations des récoltes. Certaines populations d'oies, de bernaches et de cygnes sont également suivies au moyen de relevés annuels ou occasionnels effectués pendant la période de nidification ou, dans certains cas, pendant les périodes de migration ou d'hivernage.

8.2 Situation des populations d'oies et de bernaches

8.2.1 Situation des populations d'oies et de bernaches surabondantes

Une espèce surabondante est définie dans le *Règlement sur les oiseaux migrateurs (2022)* comme une espèce qui, du fait de sa surabondance ou de son taux d'accroissement, devient dommageable à l'agriculture, à l'environnement ou à d'autres intérêts similaires. La libéralisation des règlements de chasse et les modifications au *Règlement sur les oiseaux migrateurs (2022)* au Canada et du *Migratory Bird Treaty Act* des États-Unis ont permis d'instaurer des récoltes en dehors de la saison de chasse régulière (c.-à-d. du 1 septembre au 10 mars). La Grande Oie des neiges a été désignée comme surabondante au Canada en 1998 et aux États-Unis en 2009. La Petite Oie des neiges du centre du continent a été déclarée surabondante en 1999 au Canada et aux États-Unis. L'Oie de Ross a été désignée comme surabondante en 1999 aux États-Unis, et en 2014 au Canada. La population de Petites Oies des neiges de l'Arctique de l'Ouest a également été désignée comme surabondante au Canada en 2014. La Bernache du Canada nichant en zone tempérée a été désignée comme surabondante dans le sud du Manitoba en 2020 pour donner suite à la croissance rapide de la population ayant mené à des dommages agricoles et des préoccupations relatives de sécurité pour l'homme.

En raison de leur mode d'alimentation, les oies blanches (Petite Oie des neiges, Grande Oie des neiges et Oie de Ross) modifient considérablement les communautés végétales sur leurs haltes migratoires et leurs aires de nidification dans l'Arctique et la région subarctique, où leur abondance est particulièrement élevée. Dans ces régions, le broutement des oies a réduit la couverture de leurs plantes préférées et, par conséquent, modifié la chimie du sol (Iacobelli and Jefferies 1991; Alisauskas, Charlwood, and Kellett 2006). Le nombre d'habitats affectés par les oies qui s'alimentent a connu une hausse à mesure que les populations ont augmenté, et on craint que l'expansion continue de la zone touchée par les oies ne mène éventuellement à la perte de la fonction écosystémique et à des répercussions importantes sur d'autres espèces. Les inquiétudes concernant l'impact des oies blanches sur les écosystèmes sensibles de l'Arctique et du Subarctique ont incité

les gestionnaires à augmenter les limites de récoltes par chasseur pour certaines espèces d'oies.

8.2.1.1 Petite Oie des neiges

Il y a trois populations de Petites Oies des neiges: centre du continent, ouest de l'Arctique et île Wrangel. La Petite Oie des neiges niche dans les régions côtières et intérieures de l'Arctique, dans des colonies de quelques centaines à plusieurs centaines de milliers d'oiseaux. À des fins de gestion, ces colonies sont regroupées en trois régions: les régions de l'est, du centre et de l'ouest de l'Arctique. Les colonies de l'est et du centre de l'Arctique forment ensemble la population du centre du continent des Petites Oies des neiges, qui migrent dans les provinces des Prairies et hivernent principalement dans les voies migratoires du Centre et du Mississippi. Celles qui nichent sur l'île Banks, sur la partie continentale près du delta du fleuve Mackenzie et sur le versant nord de l'Alaska comprennent la population de l'ouest de l'Arctique, migrent par l'Alberta et l'ouest de la Saskatchewan, et hivernent principalement dans la voie migratoire du Pacifique. La population de l'île Wrangel niche sur l'île Wrangel, au large de la côte nord-est de la Sibérie, et hiverne principalement le long de la côte du Pacifique, à l'embouchure du fleuve Fraser et de la rivière Skagit, en Colombie-Britannique, dans l'État de Washington, dans la vallée centrale de la Californie, et en plus faible quantité, dans l'Oregon. Pendant la migration et dans les aires d'hivernage, les trois populations se chevauchent quelque peu.

Selon la méthode de Lincoln, il y avait 5,14 (3,99 – 6,28) millions de Petites Oies des neiges adultes du centre du continent en 2024 (Figure 8.8). Ce nombre est 13 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 5,88 millions d'oies. La population du centre du continent a atteint un sommet en 2008, à 14,6 (11,5 – 17,7) millions d'individus. Cette population a significativement augmenté depuis 1976, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif.

Les effectifs de la population de Petites Oies des neiges de l'ouest de l'Arctique sont estimés au moyen de la méthode de Lincoln. D'après cette méthode, il y avait 1,85 (1,19 – 2,51) million de Petites Oies des neiges adultes de l'Arctique de l'Ouest en 2024 (Figure 8.8). Ce nombre est 26 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 1,47 million d'oiseaux. La population de l'ouest de l'Arctique a atteint un sommet en 2018 à 2,06 (1,39 – 2,72) millions d'individus. La population de l'ouest de l'Arctique de Petites Oies des neiges n'a montré aucun changement significatif depuis 1988 ni au cours des cinq dernières années.

La population de Petites Oies des neiges de l'île Wrangel est suivie au moyen d'un relevé dans l'aire de nidification effectué par des biologistes russes. Cette population a significativement augmenté depuis 1970, mais au cours des cinq dernières années de suivi, elle n'a montré aucun changement significatif. En 2022, il y avait environ 750 000 Petites Oies des neiges sur l'île Wrangel (Figure 8.1). Ce nombre est 80 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 417 000 oiseaux. En 2022, la population de Petites Oies des neiges de l'île Wrangel était supérieure à l'objectif de 120 000 oiseaux fixé par le PNAGS.

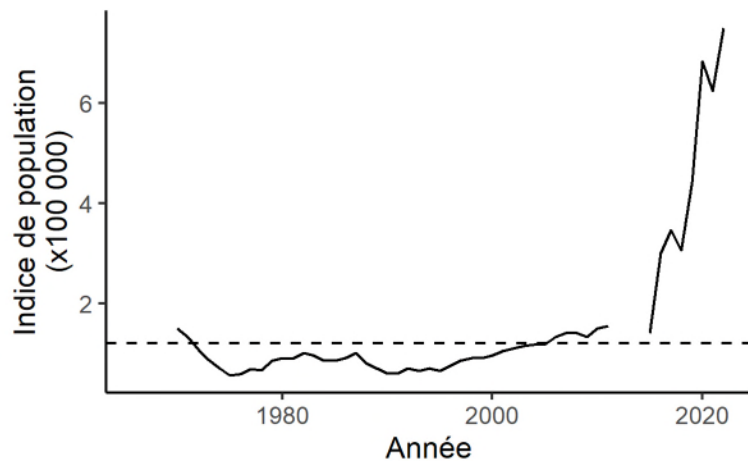


Figure 8.1: Indice de population des Petites Oies des neiges sur l’île Wrangel, en Russie. La ligne horizontale pointillée représente l’objectif à long terme du PNAGS pour la zone de relevé. Les données n’ont pas été recueillies en 2012 et en 2014. Source: (Olson 2022).

8.2.1.2 Grande Oie des neiges

Les Grandes Oies des neiges sont suivies sur leurs haltes migratoires printanières dans le sud du Québec et l’est de l’Ontario. Ce relevé printanier a pris beaucoup d’ampleur depuis sa mise en place dans les années 1960 et couvre maintenant un vaste territoire qui s’étend du lac Champlain (sud) jusqu’au lac Saint-Jean (nord) et de l’est de l’Ontario (ouest) jusqu’à la baie des Chaleurs (est). La population de Grandes Oies des neiges a significativement augmenté depuis 1965, mais au cours des cinq dernières années, elle a significativement diminué (Figure 8.2). Depuis qu’elle a été désignée surabondante en 1998, la population de Grandes Oies des neiges a fluctué entre 428 000 et 1,01 million d’oiseaux. En 2025, il y avait 428 000 (415 000 – 441 000) Grandes Oies des neiges. L’effectif de la population de Grandes Oies des neiges de 2025 était inférieur à l’objectif de 500 à 700 000 oiseaux fixé par le PNAGS.

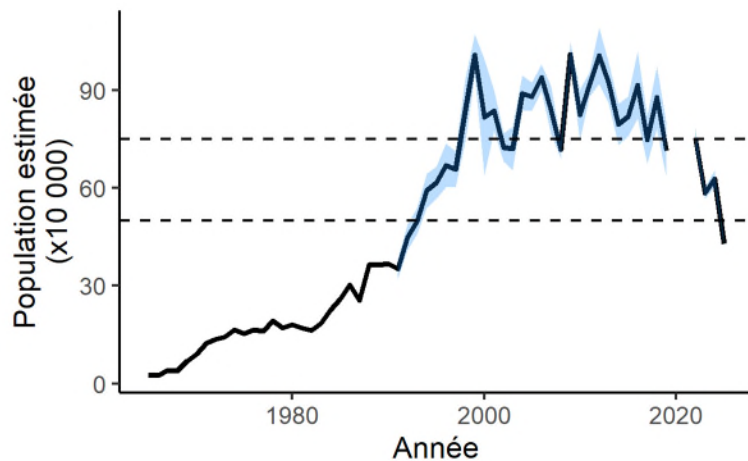


Figure 8.2: Estimations de la population de Grandes Oies des neiges pendant la halte migratoire printanière dans le sud du Québec et l’est de l’Ontario. La zone ombragée représente l’intervalle de confiance à 95 %. Les estimations de 1998 à 2000 ont été corrigées pour les bandes d’oies non observées au cours du relevé, à l’aide des données d’une étude de télémétrie. Les estimations à partir de 2002 sont fondées sur une méthodologie révisée. Les lignes horizontales en pointillés représentent les objectifs supérieurs et inférieurs du PNAGS pour la zone de relevé.

8.2.1.3 Oie de Ross

L’estimation de population réalisée au moyen de la méthode de Lincoln indique qu’il y avait 841 000 (625 000 – 1 060 000) Oies de Ross en 2024 (Figure 8.8). Ce nombre est 36 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 1,32 million d’oies. La population a atteint un sommet en 2014 à 3,88 (2,83 – 4,94) millions d’oies. Cette population n’a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années.

Une colonie d’Oies de Ross est suivie au lac Karrak, dans le refuge d’oiseaux du golfe Reine-Maud (Ahiak), au Nunavut, depuis 1993. Cette colonie n’a montré aucun changement significatif depuis 1993, mais au cours des cinq dernières années de suivi, elle a significativement diminué. En 2019, 233 000 (212 000 – 254 000) Oies de Ross nichaient au lac Karrak (Figure 8.3). Ce nombre est 60 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 583 000 oiseaux.

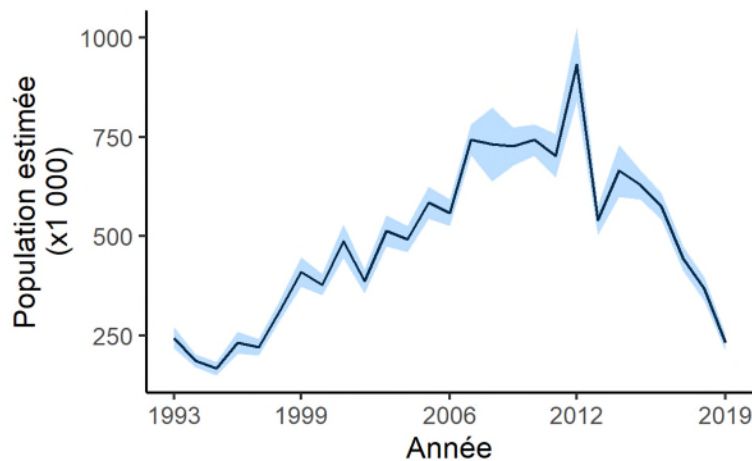


Figure 8.3: Estimation du nombre d'Oies de Ross nichant au lac Karrak, au Nunavut, de 1993 à 2019; la ligne noire représente l'estimation de la population, la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %.

8.2.2 Situation d'autres populations d'oies et de cygnes

8.2.2.1 Bernache du Canada

Les Bernaches du Canada sont divisées en populations nicheuses subarctiques et en populations nicheuses de régions tempérées.

8.2.2.1.1 Bernaches du Canada de la région subarctique

Il y a trois populations de Bernaches du Canada nicheuses subarctiques: Atlantique Nord, Atlantique et sud de la baie d'Hudson.

La population de l'Atlantique Nord niche au Labrador, sur l'île de Terre-Neuve, dans l'est du Québec et dans l'ouest du Groenland, et hiverne principalement dans le sud du Canada atlantique et en Nouvelle-Angleterre. La population de l'Atlantique Nord est suivie par le RSE au Canada. Cette population n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années. Il y avait 57 400 (41 900 – 80 300) couples nicheurs de Bernaches du Canada en 2025 (Figure 8.4). Ce nombre est 9,2 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 52 600 couples nicheurs.

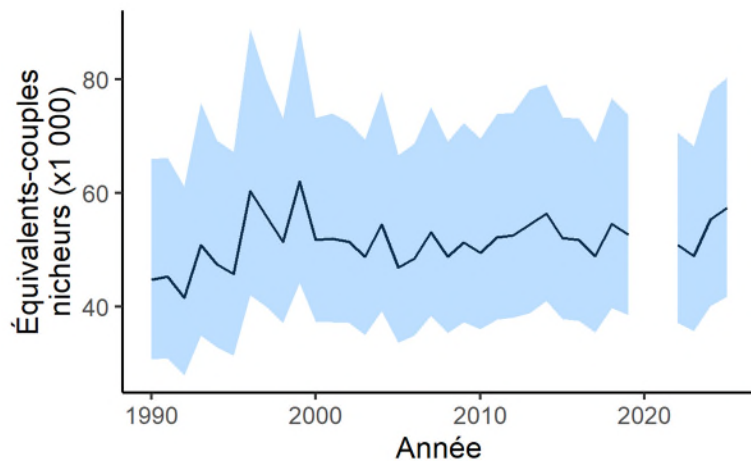


Figure 8.4: Estimation du nombre de couples nicheurs de la population de Bernaches du Canada de l'Atlantique Nord d'après les dénombrements intégrés d'avion et d'hélicoptère du RSE.

La population de l'Atlantique niche dans le Nord du Québec, en particulier le long de la baie d'Ungava et de l'est de la baie d'Hudson (où l'on trouve 80 % des oiseaux nicheurs), et à l'intérieur de la péninsule d'Ungava. Cette population hiverne de la Nouvelle-Angleterre à la Caroline du Sud, la plus importante concentration se trouvant dans la péninsule de Delmarva. La population de l'Atlantique est suivie dans la partie nord de son aire de nidification depuis 1993, par l'intermédiaire d'un relevé effectué au-dessus de la toundra côtière de la baie d'Ungava et de la baie d'Hudson ainsi que la taïga et la toundra intérieure qui y sont associées, soit les zones de plus fortes densités (Malecki and Trost 1990; Rodrigue 2013; Harvey, Rodrigue, and Earsom 2019). La partie sud de l'aire de nidification de la population de l'Atlantique est couverte par le RSE, dans la forêt boréale du Québec.

Dans la péninsule d'Ungava, la population de l'Atlantique de Bernaches du Canada a significativement augmenté depuis 1990, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif. Il y avait 150 000 (119 000 – 181 000) couples nicheurs de Bernaches du Canada en 2025 (Figure 8.5A). Ce nombre est 8,7 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 138 000 couples nicheurs. La population de l'Atlantique dans l'Ungava est étai inférieure à l'objectif de PNAGS de 225 000 couples nicheurs. Dans la forêt boréale du Québec, la population de l'Atlantique de Bernaches du Canada n'a montré aucun changement significatif depuis 1990 ni au cours des cinq dernières années. Il y avait 16 000 (9 650 – 22 300) couples nicheurs en 2025 (Figure 8.5B). Ce nombre est 18 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 13 600 couples nicheurs.

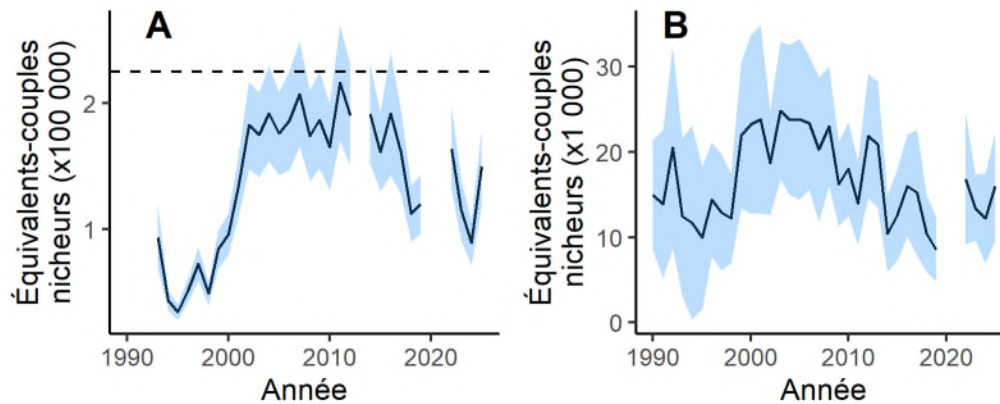


Figure 8.5: A) Estimation du nombre de couples nicheurs de la population de Bernaches du Canada de l'Atlantique dans la péninsule d'Ungava, Québec. B) Estimation du nombre de couples nicheurs de la population de l'Atlantique de la Bernache du Canada dans la forêt boréale au Québec d'après le RSE (portion hélicoptère du relevé seulement). La ligne noire représente l'estimation des couples nicheurs et la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %. Les lignes horizontales pointillées représentent l'objectif du PNAGS pour la zone de relevé.

La population du sud de la baie d'Hudson niche le long des parties ouest et sud de la baie James, dans le sud de la baie d'Hudson et dans les fondrières des basses terres intérieures adjacentes de l'Ontario et du Manitoba, et hiverne dans les voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique. Cette population est recensée par avion par le Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. En 2025, il y avait 65 000 (59 100 – 70 800) Bernaches du Canada dans cette population (Figure 8.6). Ce nombre est 26 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 88 100 bernaches.

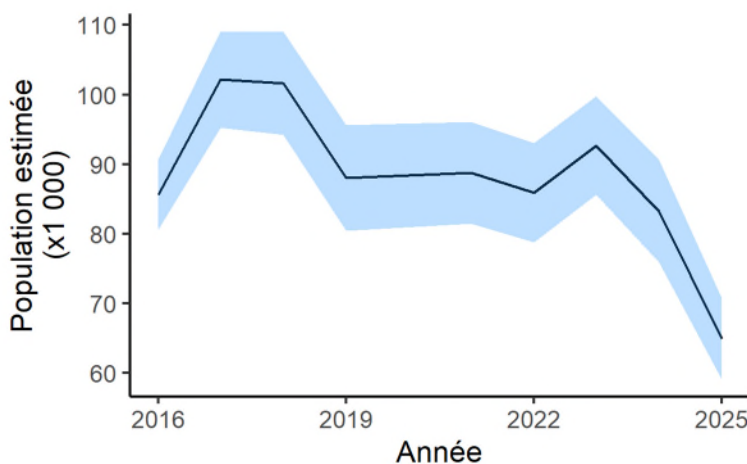


Figure 8.6: Abondance de la population de Bernaches du Canada du sud de la baie d'Hudson recensée par le Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. La ligne noire représente l'estimation de la population et la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %.

8.2.2.1.2 Bernache du Canada de régions tempérées

Les Bernaches du Canada de régions tempérées nichent dans le centre et le sud de l'Ontario, le sud du Québec, les Maritimes, les régions méridionales des provinces des Prairies et la Colombie-Britannique.

Dans le sud du Québec, les Bernaches du Canada de régions tempérées sont suivies par le RSE et par le Relevé de la sauvagine nicheuse des basses-terres du Saint-Laurent, un relevé effectué par hélicoptère. Cette population a significativement augmenté depuis 2004, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif. En combinant les chiffres obtenus grâce à ces deux relevés, on a dénombré 22 400 (14 500 – 30 300) couples nicheurs de Bernaches du Canada de régions tempérées au Québec en 2025 (Figure 8.7A). Ce nombre est 29 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 17 400 couples nicheurs.

Dans le sud de l'Ontario, les Bernaches du Canada de régions tempérées sont suivies par le RSPSO. Cette population a significativement augmenté depuis 1971, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif. En 2025, il y avait 60 300 (47 800 – 75 300) couples nicheurs de Bernaches du Canada dans le sud de l'Ontario (Figure 8.7B). Ce nombre est 9,5 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 55 000 couples nicheurs.

Les Bernaches du Canada de régions tempérées nichant dans les forêts-parcs des Prairies sont suivies par le RPRHS dans les strates 26 à 40. Cette population a significativement augmenté depuis 1970, mais au cours des cinq dernières années, elle a significativement diminué. En 2025, il y avait 893 (774 – 1 010) Bernaches du Canada dans les forêts-parcs des Prairies (Figure 8.7C). Ce nombre est 20 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 1,11 million de bernaches.

Les Bernaches du Canada de régions tempérées nichant dans le sud de la Colombie-Britannique sont suivies par le RSPCB Cette population n'a montré aucun changement significatif depuis 2006 ni au cours des cinq dernières années. En 2025, il y avait 28 900 (23 600 – 34 200) couples nicheurs de Bernaches du Canada sur le plateau central de la Colombie-Britannique (Figure 8.7D). Ce nombre est 4,6 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 30 300 couples nicheurs.

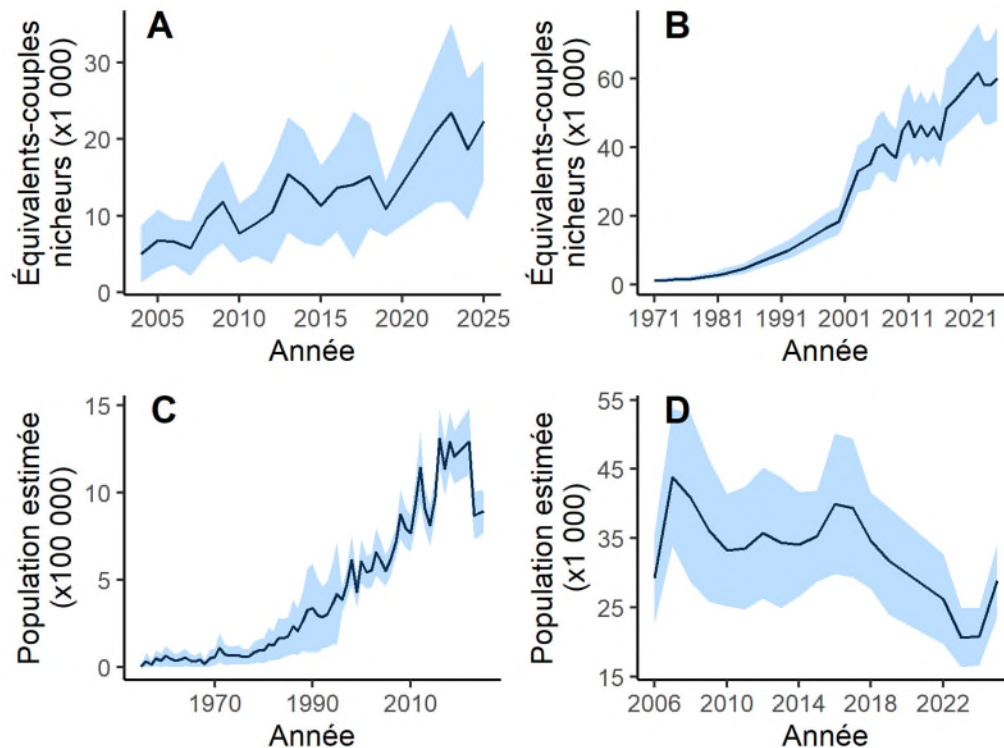


Figure 8.7: Bernaches du Canada nichant dans les régions tempérées: A) estimation du nombre de couples nicheurs dans le sud du Québec selon le relevé des basses-terres du Saint-Laurent et le RSE; B) estimation du nombre de couples nicheurs dans le sud de l'Ontario selon le RPSO; C) estimation de la population dans les strates 26 à 40 du RPRHS; D) estimation de la population dans le plateau central de la Colombie-Britannique selon le RSPCB; la ligne noire représente l'estimation des couples nicheurs et la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %.

8.2.2.2 Bernache de Hutchins

L'estimation de population réalisée au moyen de la méthode de Lincoln indique qu'il y avait 893 000 (626 000 – 1 160 000) Bernaches de Hutchins en 2024 (Figure 8.8). Ce nombre est 14 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 1,04 million de bernaches. La population a atteint un sommet en 2010 à 2,07 (1,29 – 2,85) millions de bernaches. Cette population a significativement augmenté depuis 1976, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif.

8.2.2.3 Oie rieuse

Il y a trois populations d'Oies rieuses: centre du continent, Tulé et Pacifique. Les populations de Tulé et du Pacifique qui nichent dans le sud de l'Alaska et qui hivernent principalement en Californie ne sont pas examinées dans ce rapport. La population du centre du continent comprend toutes les Oies rieuses qui nichent au Canada, dans l'intérieur et au nord de l'Alaska, et hivernent dans les voies migratoires du centre des États-Unis et du Mississippi.

L'estimation de la population du centre du continent réalisée au moyen de la méthode de Lincoln indique qu'il y avait 2,92 (2,07 – 3,76) millions d'Oies rieuses en 2024 (Figure 8.8). Ce nombre est 14 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 2,55 millions d'oies. La population du centre du continent a atteint un sommet en 2014 à 3,77 (2,74 – 4,81) millions d'oies. Cette population a significativement augmenté depuis 1976, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif.

Le relevé du milieu de l'hiver fournit également un indice d'abondance pour l'Oie rieuse. Ce relevé indique qu'il y avait 925 000 Oies rieuses en 2023. Ce nombre est 66 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 558 000 oiseaux.

8.2.2.4 Bernache cravant

Quatre populations distinctes de Bernaches cravants sont reconnues en Amérique du Nord: Atlantique, Extrême-Arctique de l'Est, Extrême-Arctique de l'Ouest et noires. La population de Bernaches cravants de l'Atlantique niche sur des îles dans l'est du Bas-Arctique canadien et hiverne sur la côte atlantique, du Massachusetts à la Caroline du Nord. La population de l'est de l'Extrême-Arctique niche sur les îles de l'est de l'Extrême-Arctique canadien et hiverne en Irlande, et mais aucun recensement n'est fait au Canada. La Bernache cravant noire niche dans le centre et l'ouest du Bas-Arctique canadien, en Alaska et dans l'ouest de la Russie, et hiverne le long de la côte du Pacifique. La Bernache cravant de l'ouest de l'Extrême-Arctique niche sur des îles de l'ouest de l'Extrême-Arctique et hiverne principalement dans le détroit de Puget, dans l'État de Washington.

L'estimation de population réalisée au moyen de la méthode de Lincoln indique qu'il y avait 87 600 (50 100 – 125 000) Bernaches cravants de la population de l'Atlantique en 2024 (Figure 8.8). Ce nombre est 29 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 124 000 bernaches. Cette population n'a montré aucun changement significatif depuis 1980 ni au cours des cinq dernières années, mais elle a atteint un sommet en 2009 à 520 000 (337 000 – 703 000) bernaches.

Les Bernaches cravants noires et de l'ouest de l'Extrême-Arctique font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du relevé hivernal de la sauvagine dans le Pacifique. Pendant les relevés aériens, il est toutefois difficile de séparer les deux populations de Bernaches cravants qui hivernent sur la côte ouest de l'Amérique du Nord. Ce relevé indique qu'il y avait 108 000 Bernaches cravants en 2024. Ce nombre est 23 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 141 000 oiseaux. Une proportion croissante de ces populations hiverne au nord des zones inventoriées, ce qui explique en partie les baisses observées. La population de Bernaches cravants de ces deux populations a atteint un sommet de 177 000 oiseaux en 2012.

8.2.2.5 Cygne siffleur

Les Cygnes siffleurs sont largement répartis en Amérique du Nord et sont divisés en deux populations à des fins de gestion : la population de l'Ouest et la population de l'Est. Ces deux populations ont des aires de reproduction, de migration et d'hivernage relativement

distinctes. La population de l'Ouest se reproduit uniquement dans l'ouest de l'Alaska. Sa zone de reproduction est séparée de celle de la Population de l'Est par la chaîne de montagnes Brooks. La population de l'Ouest migre vers le sud via deux routes migratoires principales. La majorité de la population de l'Ouest suit une route intérieure comprenant une halte migratoire importante dans le sud de l'Alberta, tandis que le reste de la population migre vers le sud en empruntant une route plus occidentale le long de la côte du Pacifique. L'aire de reproduction de la population de l'Est s'étend à travers les régions néarctiques et subarctiques du Canada, incluant le nord de l'Ontario, le Manitoba et le versant nord de l'Alaska. La population migre ensuite vers le sud et l'est en direction inférieure des Grands Lacs et de la région côtière du centre de l'Atlantique aux États-Unis, où elle hiverne dans une aire relativement restreinte.

Les principaux relevés utilisés pour surveiller la population de l'Ouest de Cygnes siffleurs sont le RPRHS et le *Yukon-Kuskokwim Delta Coastal Zone Survey*. La population est également suivie par le *Pacific Flyway Winter Tundra Swan Survey*. L'estimation de 2025 était de 73 000 cygnes, ce qui représente un léger déclin comparativement à 74 000 en 2024. En 2025, la population de l'Ouest de Cygnes siffleurs était supérieure à l'objectif de 60 000 oiseaux fixé par le PNAGS.

Le relevé du milieu de l'hiver fournit également un indice d'abondance pour la population de l'Est de Cygnes siffleurs. Ce relevé indique qu'il y avait 77 200 Cygnes siffleurs en 2025. Ce nombre est 21 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 97 800 oiseaux. En 2025, la population de l'Est de Cygnes siffleurs était inférieure à l'objectif de 80 000 oiseaux fixé par le PNAGS.

8.2.2.6 Cygne trompette

Il n'y a pas de relevés récents pour le Cygne trompette.

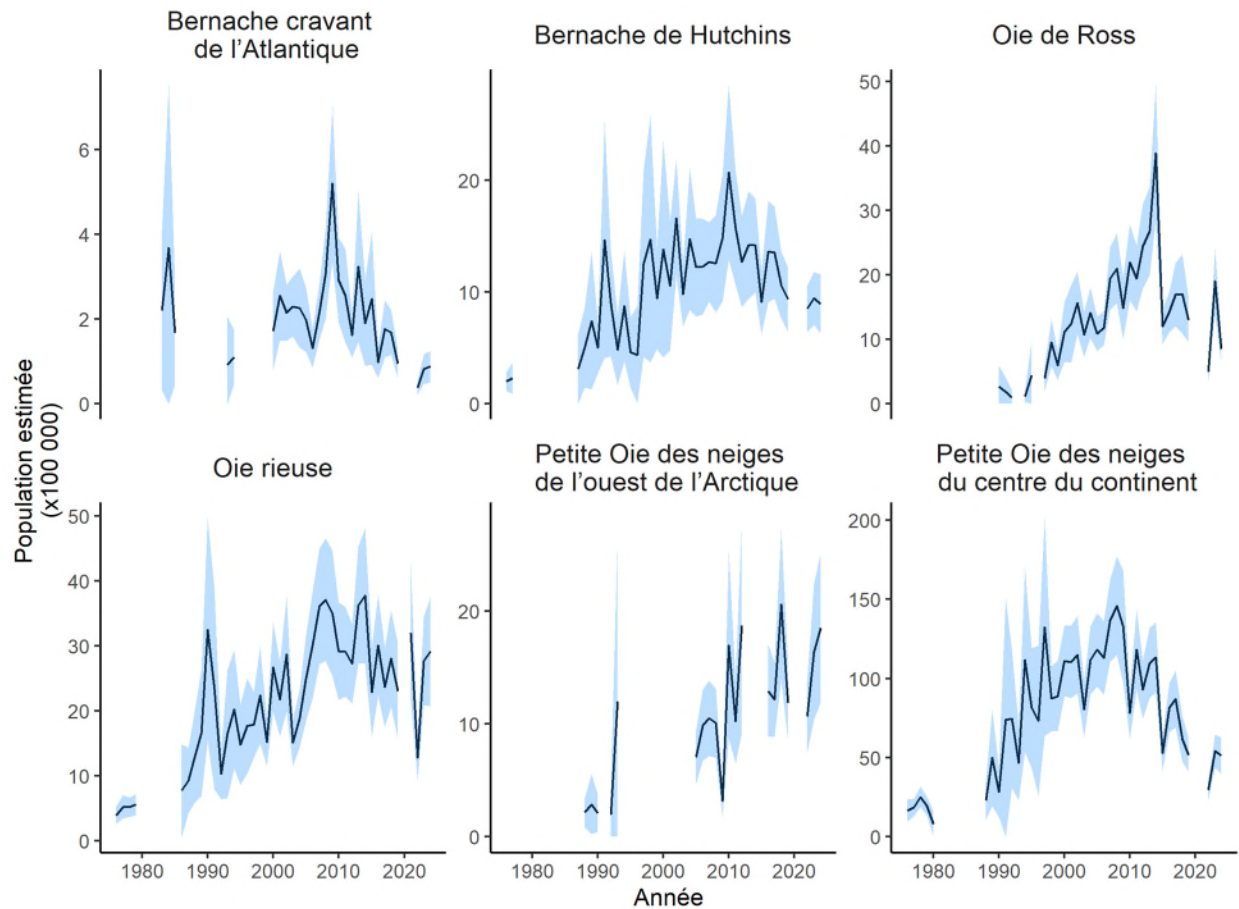


Figure 8.8: Taille de la population de différentes espèces d'oies/bernaches adultes estimée par la méthode de Lincoln; les lignes noires représentent les estimations des populations, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %. Source: (J. Dooley, USFWS, données non publiées).

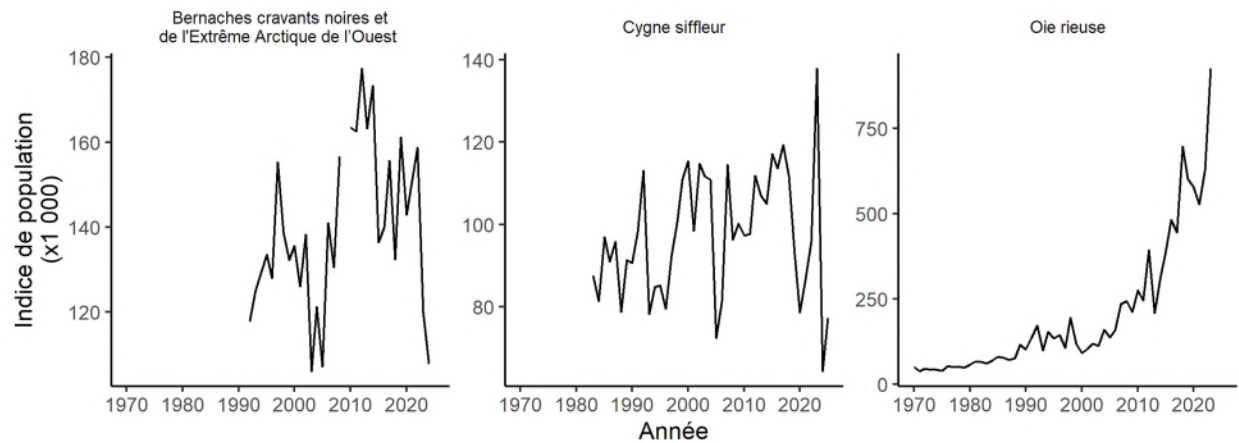


Figure 8.9: Indices de population issus du relevé de la sauvagine du milieu de l'hiver pour différentes espèces d'oies, de bernaches et de cygnes.

8.3 Récoltes d'oies, de bernaches et de cygnes

Les récoltes d'oies et de bernaches ont augmenté depuis 1976 malgré la diminution des ventes de permis de chasse aux OMCG. Les récoltes de Bernaches cravants ont considérablement diminué depuis 1976. Les récoltes de Bernaches de Hutchins, de Bernaches du Canada, d'Oies rieuses, d'Oies de Ross et d'Oies des neiges ont augmenté significativement depuis 1976 ainsi qu'au cours des cinq dernières années. En 2024, 880 000 oies et de bernaches ont été récoltées au Canada. Les Bernaches du Canada représentaient 63 % des récoltes, suivies par des Oies des neiges (15 %), des Bernaches de Hutchins (9.9 %), des Oies rieuses (9.1 %) et des Oies de Ross (2.9 %). Il n'y a présentement aucune saison de chasse aux cygnes au Canada, bien qu'il y ait des saisons de chasse dans plusieurs états se situant dans les voies migratoires du centre et de l'Atlantique.

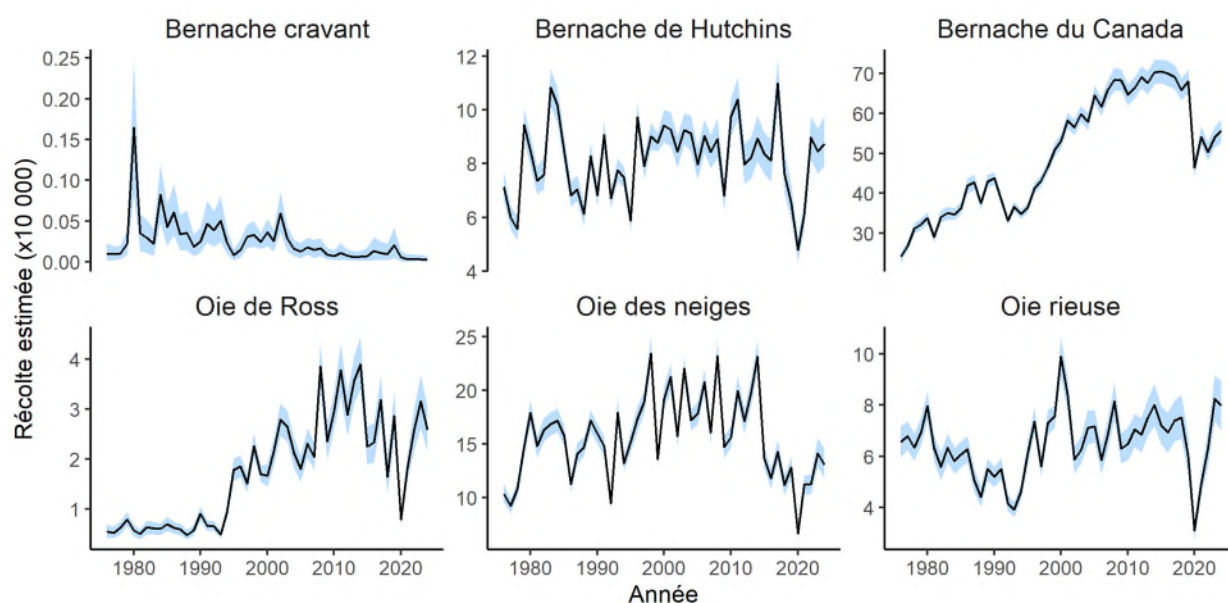


Figure 8.10: Estimations de la récolte au Canada d'oies et de bernaches par espèce tirées de l'Enquête nationale sur les prises (Smith, Villeneuve, and Gendron 2022). Les lignes noires représentent les estimations des récoltes, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de crédibilité à 95 %.

9 Autres espèces récoltées

9.1 Relevés principaux des autres espèces récoltées

Aucun relevé unique n'est utilisé pour suivre les populations des autres oiseaux migrateurs considérés comme gibier au Canada, bien que le Foulque d'Amérique soit suivi via le RPRHS. Plutôt, des stratégies de suivi propres à certaines espèces sont appliquées ou encore, certaines espèces sont suivies uniquement à certains sites précis. Les relevés spécifiques à chaque espèce, ainsi que leurs résultats, sont décrits ci-dessous.

Le Relevé des oiseaux nicheurs de l'Amérique du Nord (RON) permet entre autres de suivre la Tourterelle triste, le Pigeon à queue barrée, la Bécassine de Wilson et les râles. Le RON consiste en un recensement international effectué annuellement aux États-Unis et au Canada depuis 1966. Il vise à suivre les changements d'abondance relative des oiseaux nicheurs d'Amérique du Nord, à l'échelle continentale, nationale et régionale, et met l'accent sur les oiseaux terrestres.

Le Programme de surveillance des marais des Grands Lacs (PSMGL) permet d'effectuer des relevés de la Marouette de Caroline, du Râle de Virginie et de la Gallinule d'Amérique. Le PSMGL est un programme binational de suivi à long terme qui assure la coordination de citoyens scientifiques dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs de l'Ontario et des États-Unis depuis 1995. Le programme vise à recueillir des renseignements sur la présence et l'abondance d'espèces d'oiseaux et d'amphibiens dans les marais côtiers et l'intérieurs des Grands Lacs.

La population du centre du continent de Grues du Canada est principalement suivie au moyen du *Mid-continent Sandhill Crane Survey*, un relevé aérien printanier effectué dans les principales aires servant de halte migratoire au Nebraska, aux États-Unis. Plus de 90 % de la population du centre du continent se trouve dans cette région lors du relevé (Dubovsky 2019). Dans l'Est, les Grues du Canada sont suivies à l'automne sur leurs aires servant de halte migratoire dans les voies migratoires du Mississippi et de l'Atlantique, ainsi que par le RSE sur leurs aires de reproduction au Québec.

En Amérique du Nord, la Bécasse d'Amérique est suivie par l'Inventaire de la croule de la Bécasse d'Amérique, qui consiste en un dénombrement printanier des parades nuptiales des mâles au crépuscule (Seamans et al. 2019). Le relevé couvre les parties centrales et nord de l'aire de nidification de la Bécasse d'Amérique.

9.2 Situation des populations des autres espèces récoltées

9.2.1 Tourterelle triste

La Tourterelle triste est suivie par le RON (Figure 9.4). Dans l'ensemble du territoire canadien, la Tourterelle triste a significativement augmenté à court terme (de 2013 à 2023) et à long terme (de 1970 à 2023). Depuis 1970, les populations de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan ont augmenté significativement, les populations de la Colombie-Britannique ont diminué significativement et les populations du Manitoba ont peu changé. À court terme, les populations de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba et de la Saskatchewan ont augmenté significativement, les populations du Québec ont diminué significativement et les populations du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Ontario ont peu changé.

9.2.2 Pigeon à queue barrée

Le Pigeon à queue barrée est suivie par le RON (Figure 9.4). Au Canada, on trouve le Pigeon à queue barrée seulement en Colombie-Britannique. Depuis 1970, les populations de la

Colombie-Britannique ont diminué significativement, bien qu'à court terme elles ont peu changé.

9.2.3 Grue du Canada

Trois populations de Grues du Canada nichent au Canada: la vallée Centrale, le centre du continent et l'Est. La population de la vallée Centrale niche principalement en Californie, mais son aire de nidification s'étend en Colombie-Britannique dans la vallée du bas Fraser et le nord de l'île de Vancouver. Il n'y a pas de relevé permettant le suivi de la partie canadienne de cette population.

La population du centre du continent niche dans tout le Canada, de l'est de la Colombie-Britannique au nord de l'Ontario, du sud des Prairies au nord du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest. Cette population a significativement augmenté depuis 1982, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif. L'indice de population corrigé avec photographie en 2025 était de 1,44 million de Grues du Canada, soit 200 % de plus qu'en 2024, et la moyenne triennale corrigée avec photo (de 2023 à 2025) est de 1,06 million d'oiseaux (Figure 9.1A). Ce nombre est 66 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 870 000 grues.

La population de l'Est de Grues du Canada niche de l'est au centre de l'Ontario jusqu'au Labrador et au sud jusqu'aux Grands Lacs inférieurs. Cette population a significativement augmenté depuis 1979, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif. En 2024, 91 500 Grues du Canada ont été recensées (Figure 9.1B). Cette valeur est similaire à celle de la moyenne sur 10 ans de 91 600 oiseaux.

Au Québec, le RSE couvre une grande partie de l'aire de nidification de la population de l'Est de la Grue du Canada. Cette population a significativement augmenté depuis 1990, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif. En 2025, 13 900 (8 622 – 19 200) couples nicheurs de Grues du Canada ont été recensés (Figure 9.1C). Ce nombre est 62 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 8 600 couples nicheurs.

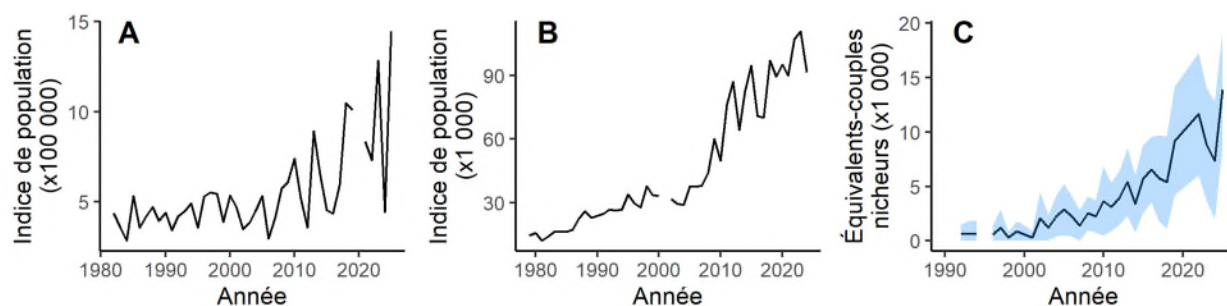


Figure 9.1: Populations de Grues du Canada: A) Indices de population printanière pour les Grues du Canada du centre du continent dans leurs haltes migratoires printanières (c.-à-d. vallée centrale de la rivière Platte, Nebraska et zones adjacentes) (Garrettson and Seamans 2025). B) Indices de population automnale pour les Grues du Canada de la population de l'Est comptées sur leurs haltes migratoires automnales (Garrettson and

Seamans 2025). C) Couples nicheurs au Québec selon le RSE (estimations fondées sur les relevés effectués par hélicoptère seulement). Dans les panneaux A et B, la ligne noire représente l'indice de population. Dans le panneau C, la ligne noire représente l'estimation des couples nicheurs et la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %.

9.2.4 Rôle de Virginie

Le Rôle de Virginie est suivie par le RON (Figure 9.4). Dans l'ensemble du territoire canadien, le Rôle de Virginie n'a montré aucun changement significatif à court terme (de 2013 à 2023), mais a significativement augmenté à long terme (de 1970 à 2023). Depuis 1970, les populations de la Colombie-Britannique ont augmenté significativement et les populations de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan ont peu changé. À court terme, les populations de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Saskatchewan ont peu changé.

En Ontario, le PSMGL indique qu'il y avait une densité de 0,251 (0,212 – 0,297) Rôle de Virginie par station de suivi en 2024. Ce nombre est 23 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 0,326 oiseau par station. La population de Rôles de Virginie a significativement diminué depuis 1995 et au cours des cinq dernières années (Figure 9.5).

9.2.5 Marouette de Caroline

La Marouette de Caroline est suivie par le RON (Figure 9.4). Dans l'ensemble du territoire canadien, la Marouette de Caroline n'a montré aucun changement significatif à court terme (de 2013 à 2023) ni à long terme (de 1970 à 2023). Depuis 1970, les populations du Nouveau-Brunswick ont augmenté significativement et les populations de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan et du Yukon ont peu changé. À court terme, les populations de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan et du Yukon ont peu changé.

En Ontario, le PSMGL indique qu'il y avait une densité de 0,134 (0,102 – 0,176) Marouette de Caroline par station de suivi en 2024. Ce nombre est 16 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 0,116 oiseau par station. La population de Marouettes de Caroline n'a montré aucun changement significatif depuis 1995 ni au cours des cinq dernières années (Figure 9.5).

9.2.6 Gallinule d'Amérique

En Ontario, le PSMGL indique qu'il y avait une densité de 0,188 (0,147 – 0,24) Gallinule d'Amérique par station de suivi en 2024. Ce nombre est 6,4 % supérieur à la moyenne sur 10 ans de 0,176 oiseau par station. La population de Gallinules d'Amérique a significativement diminué depuis 1995, mais au cours des cinq dernières années, elle n'a montré aucun changement significatif (Figure 9.5).

9.2.7 Foulque d'Amérique

Dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS, l'abondance de Foulques d'Amérique n'a montré aucun changement significatif depuis 1970 (Figure 9.2). Dans toutes les régions du RPRHS, aucune population n'a changé significativement à long terme ainsi qu'à court terme lors des cinq dernières années. En 2025, il y avait 1,12 (0,876 – 1,37) million de Foulques d'Amérique dans la zone de relevé traditionnelle du RPRHS. Ce nombre est 29 % inférieur à la moyenne sur 10 ans de 1,59 million d'oiseaux.

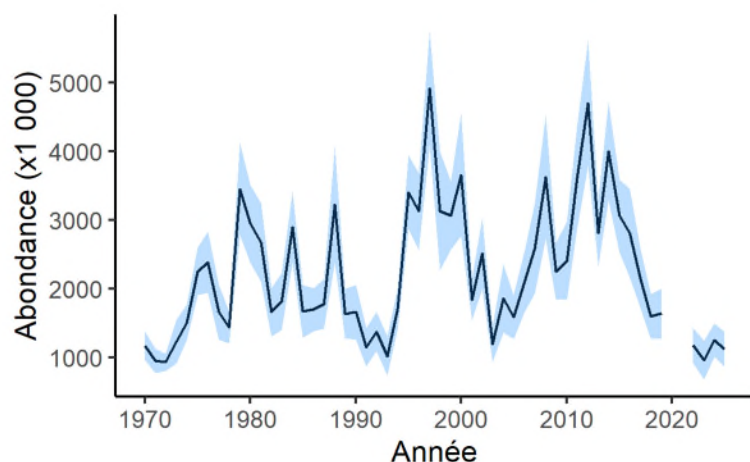


Figure 9.2: Estimations des populations nicheuses de Foulques d'Amérique fondées sur le Relevé des populations nicheuses et des habitats de la sauvagine dans l'Ouest du Canada et le Nord-Ouest des États-Unis. La ligne noire représente l'estimation de la population dans la zone d'enquête traditionnelle, tandis que la zone ombragée représente l'intervalle de confiance à 95 %.

9.2.8 Bécasse d'Amérique

La Bécasse d'Amérique est gérée dans deux unités de gestion distinctes au Canada et aux États-Unis, soit l'unité de gestion de l'Est et l'unité de gestion du Centre. La Bécasse d'Amérique qui niche au Manitoba et en Ontario appartient à l'unité de gestion du Centre, tandis que celle qui niche au Québec et dans les Maritimes fait partie de l'unité de gestion de l'Est. Depuis la mise en place du relevé, on observe des déclin significatifs à long terme dans toutes les provinces, à l'exception du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse, où aucune tendance significative à long terme n'a été détectée (Figure 9.3). Au cours des cinq dernières années, des augmentations significatives ont été observées au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse.

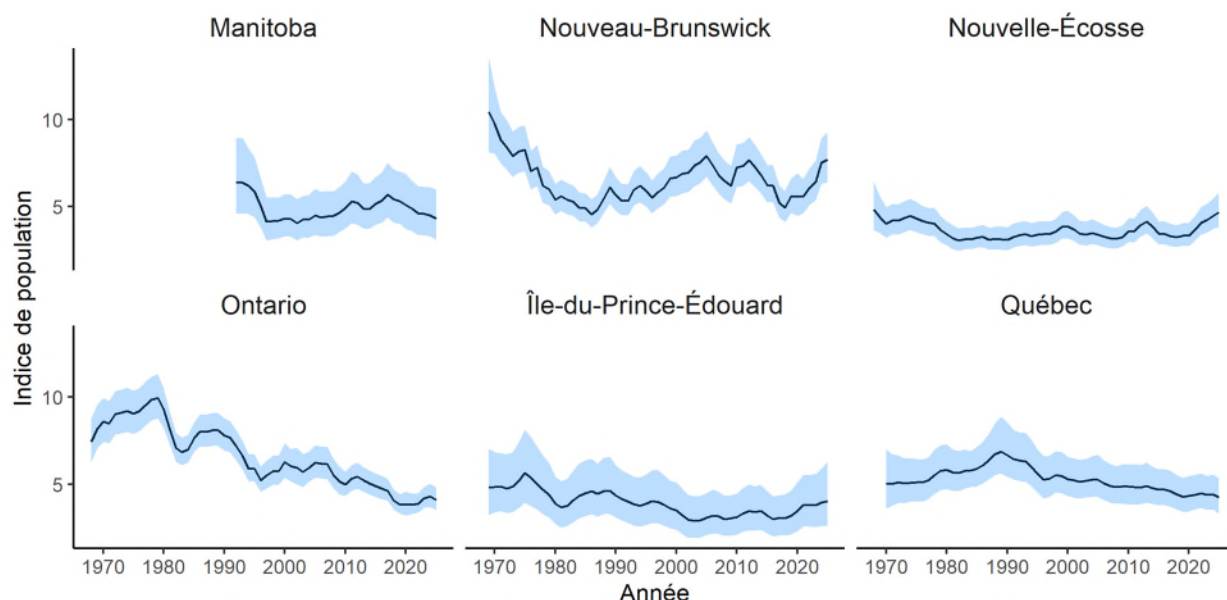


Figure 9.3: Indices de population nicheuse de la Bécasse d'Amérique pour chaque province par l'Inventaire de la croule de la Bécasse d'Amérique. Les lignes noires représentent les estimations des populations et les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %. Source: (Seamans et Rau 2019).

9.2.9 Bécassine de Wilson

La Bécassine de Wilson est suivie par le RON (Figure 9.4). Dans l'ensemble du territoire canadien, la Bécassine de Wilson n'a montré aucun changement significatif à court terme (de 2013 à 2023) ni à long terme (de 1970 à 2023). Depuis 1970, les populations de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan ont augmenté significativement, les populations du Nouveau-Brunswick et du Québec ont diminué significativement et les populations de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario et du Yukon ont peu changé. À court terme, les populations de Terre-Neuve-et-Labrador ont diminué significativement et les populations de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario, du Québec, de la Saskatchewan et du Yukon ont peu changé.

9.2.10 Guillemot marmette

Le Guillemot marmette ne fait pas l'objet d'un suivi régulier.

9.2.11 Guillemot de Brünnich

Le Guillemot de Brünnich ne fait pas l'objet d'un suivi régulier.

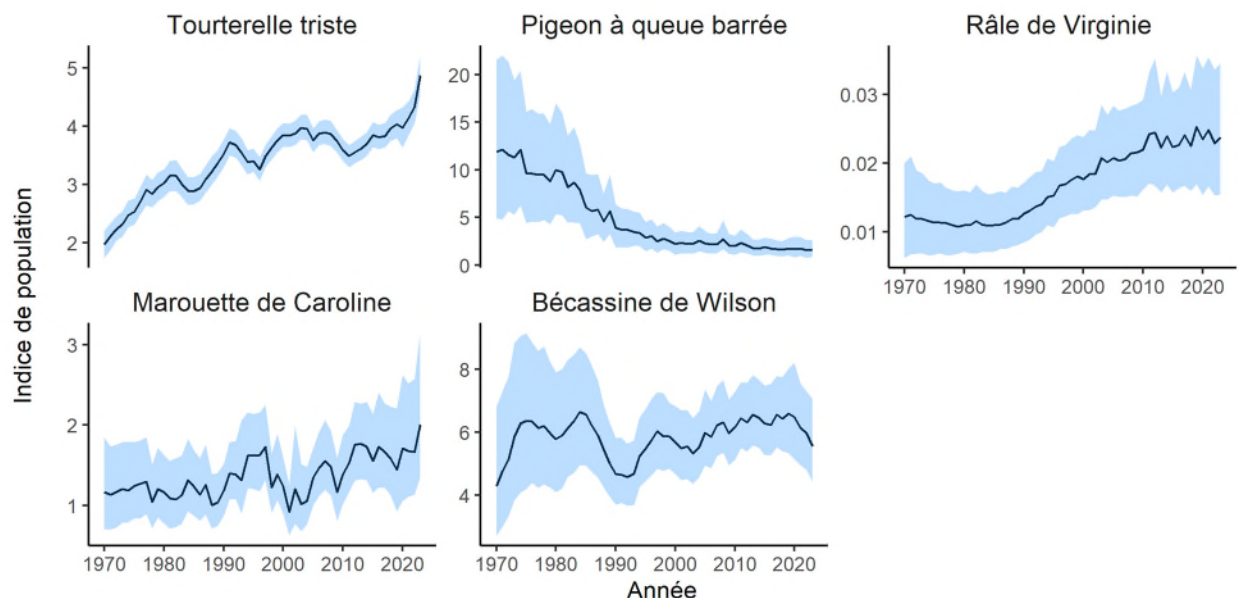


Figure 9.4: Indices de population pancanadiens pour la Tourterelle triste, le Pigeon à queue barrée, le Râle de Virginie, la Marouette de Caroline et la Bécassine de Wilson selon le Relevé des oiseaux nicheurs; les lignes noires représentent les indices de population, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

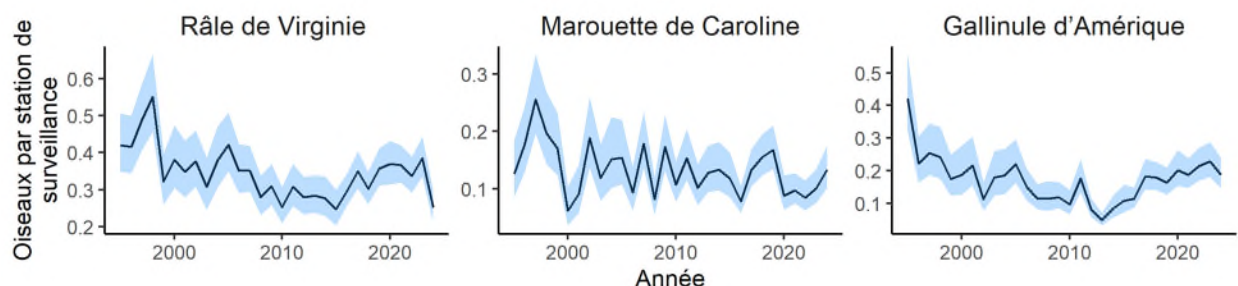


Figure 9.5: Densités de population pour le Râle de Virginie, la Marouette de Caroline et la Gallinule d'Amérique fondées sur le Programme de surveillance des marais des Grands Lacs; les lignes noires représentent les estimations des populations, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de confiance à 95 %.

9.3 Récolte des autres espèces récoltées

Les récoltes de Foulques d'Amérique, de Bécasses d'Amérique, de Pigeons à queue barrée et de Bécassines de Wilson ont considérablement diminué depuis 1976. Les récoltes de Grues du Canada (population du centre du continent) ont augmenté significativement à long terme et au cours des cinq dernières années. Les récoltes de Foulques d'Amérique, de Bécasses d'Amérique, de Pigeons à queue barrée et de Bécassines de Wilson sont demeurées stables pendant cette période. En 2024, 3 050 (2 350 – 3 760) Foulques d'Amérique, 14 300 (11 600 – 17 100) Grues du Canada, 108 (40 – 195) Pigeons à queue

barrée, 2 830 (2 130 – 3 540) Bécassines de Wilson et 19 300 (16 800 – 21 700) Bécasses d'Amérique ont été récoltés au Canada (Figure 9.6).

Les récoltes de Tourterelles tristes ont considérablement augmenté à long terme, à la suite de l'établissement des saisons de chasse en Ontario en 2013 et au Québec en 2016; auparavant, seule la Colombie-Britannique avait une saison de chasse. Au cours des cinq dernières années, la récolte de Tourterelles tristes n'a montré aucun changement significatif. En 2024, 17 300 (13 900 – 21 000) Tourterelles tristes ont été récoltées au Canada, principalement en Ontario.

Il n'y a pas de données sur les récoltes de guillemots avant 2013, bien que les restrictions mises en œuvre au milieu des années 1990 semblent avoir réduit les récoltes annuelles d'environ 750 000 guillemots à environ 250 000 au début des années 2000 (Chardine et al. 1999). En 2024, 18 900 (12 400 – 25 700) Guillemots marmettes et 36 500 (27 700 – 45 800) Guillemots de Brünnich ont été récoltés au Canada.

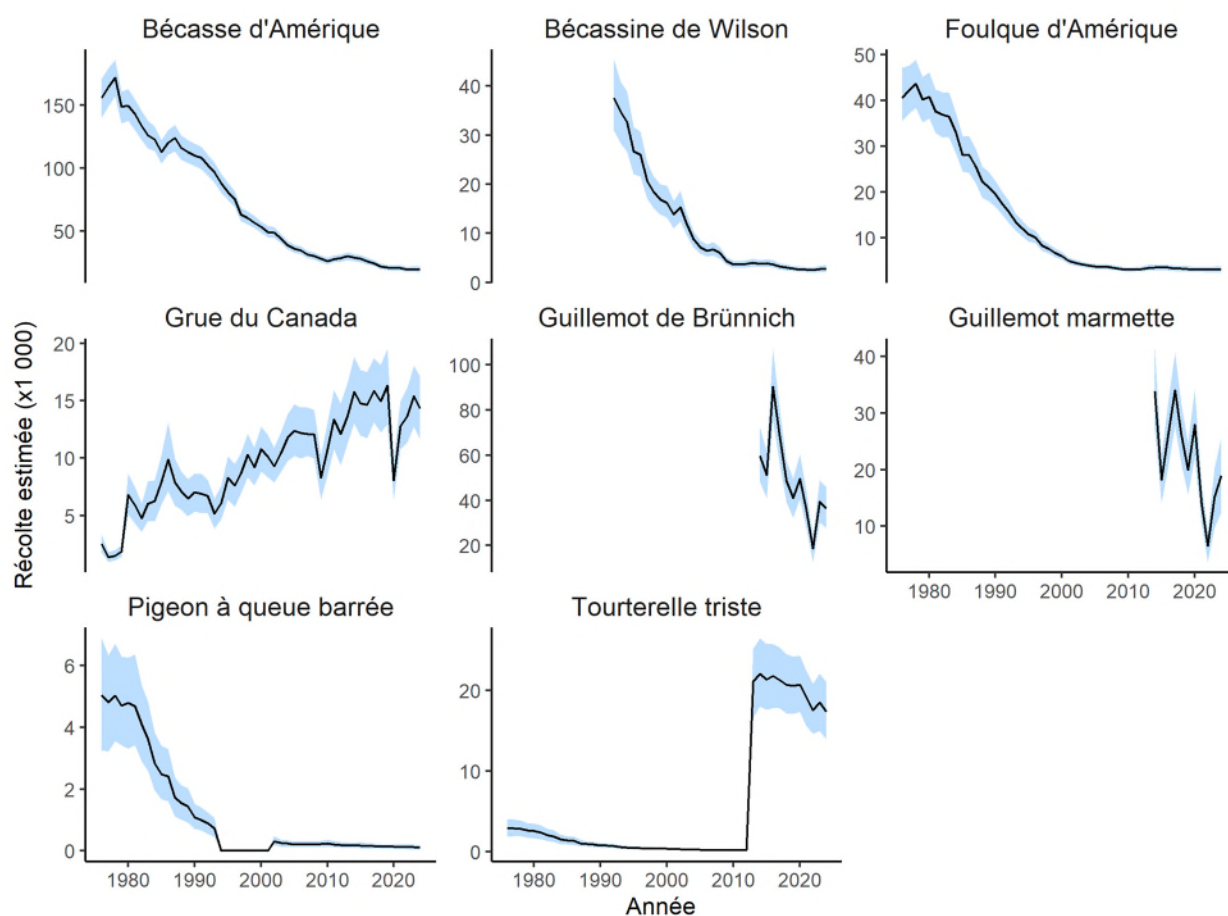


Figure 9.6: Estimations de la récolte au Canada d'autres espèces chassées par espèce, tirées de l'Enquête nationale sur les prises. Les lignes noires représentent les estimations des récoltes, tandis que les zones ombragées représentent les intervalles de crédibilité à 95 %.

10 Bibliographie

Agriculture et Agroalimentaire Canada. 2025. "Outil de surveillance des sécheresses au Canada." <https://open.canada.ca/data/en/dataset/292646cd-619f-4200-afb1-8b2c52f984a2>.

Alisauskas, R. T., J. W. Charlwood, et D. K. Kellett. 2006. "Vegetation Correlates of the History and Density of Nesting by Ross's Geese and Lesser Snow Geese at Karrak Lake, Nunavut." *Arctic* 59 (2): 201–10. <http://www.jstor.org/stable/40512794>.

Alisauskas, R. T., K. L. Drake, et J. D. Nichols. 2009. "Filling a void: abundance estimation of North American populations of arctic geese using hunter recoveries." Dans *Modeling Demographic Processes in Marked Populations*, edited by D.L. Thomson, E.G. Cooch, M.J. Conroy, and Springer, 463–89. New York; London: Springer. <https://pubs.usgs.gov/publication/5211448>.

Anteau, M. J., J.-M. DeVink, D. N. Koons, J. E. Austin, C. M. Custer, et A. D. Afton. 2020. "Lesser Scaup (*Aythya affinis*), version 1.0." Dans *Birds of the World*, edited by A. F. Poole. Ithica, NY, USA: Cornell Lab of Ornithology. <https://doi.org/10.2173/bow.lessca.01>.

Chardine, J. W., B. T. Collins, R. D. Elliot, H. Lévesque, et P. C. Ryan. 1999. "Trends in the annual harvest of murres in Newfoundland and Labrador." *Bird Trends* 7.

Dubovsky, J. A. 2019. "Status and Harvests of Sandhill Cranes: Mid-Continent, Rocky Mountain, Lower Colorado River Valley and Eastern Populations." Rapport administratif, U.S. Fish and Wildlife Service, Lakewood, Colorado

Environnement Canada. 2013. Plan de gestion du Garrot d'Islande (*Bucephala islandica*), population de l'Est, au Canada, Série de Plans de gestion de la Loi sur les espèces en péril, Environnement Canada, Ottawa. <https://publications.gc.ca/site/eng/409662/publication.html>.

Garrettson, P. E., et M. E. Seamans. 2025. "Status and Harvests of Sandhill Cranes: Mid-Continent, Rocky Mountain, Lower Colorado River Valley, and Eastern Populations 2025." Lakewood, Colorado, USA: U.S. Fish; Wildlife Service.

Gutowsky, S. E., G. J. Robertson, M. L. Mallory, N. R. McLellan, S. G. Gilliland, J. Paquet, A. A. d'Entremont, et R. A. Ronconi. 2022. "Increased abundance and range expansion of harlequin ducks *Histrionicus histrionicus* wintering in Eastern Canada." *Endangered Species Research* 49: 187–98. <https://doi.org/10.3354/esr01213>.

Harvey, W. F., J. Rodrigue, et S. D. Earsom. 2019. "A Breeding Pair Survey of Atlantic Population Canada Geese in Northern Québec—2019." Unpublished Joint Report of the Maryland Department of Natural Resources and the Canadian Wildlife Service, Québec Region.

Iacobelli, A., et R. L. Jefferies. 1991. "Inverse Salinity Gradients in Coastal Marshes and the Death of Stands of *Salix*: The Effects of Grubbing by Geese." *Journal of Ecology* 79 (1): 61–73. <https://doi.org/10.2307/2260784>.

Malecki, R. A., et R. E. Trost. 1990. "A breeding ground survey of Atlantic flyway Canada Geese, *Branta canadensis*, in northern Québec." *Canadian Field-Naturalist* 104 (4): 575–78. <https://doi.org/10.5962/p.356453>.

Naugle, D. E., R. R. Johnson, T. R. Cooper, M. M. Holland, et K. F. Higgins. 2000. "Temporal distribution of waterfowl in eastern South Dakota: Implications for aerial surveys." *Wetlands* 20: 177–83. [https://doi.org/10.1672/0277-5212\(2000\)020\[0177:TDOWIE\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1672/0277-5212(2000)020[0177:TDOWIE]2.0.CO;2).

Olson, S. M. 2022. "Pacific Flyway Data Book, 2022." Helena, Montana, USA: U.S. Department of Interior, Fish; Wildlife Service, Division of Migratory Bird Management.

Robert, Michel. 2013. « Garrot d'Islande » dans *État des populations de sauvagine du Québec, 2009* sous la direction de Christine Lepage et Daniel Bordage, p. 190-194. Série de rapports techniques n° 525, Service canadien de la faune, Environnement Canada. Robert, M., G. H. Mittelhauser, B. Jobin, G. Fitzgerald, and P. Lamothe. 2008. "New Insights on Harlequin Duck Population Structure in Eastern North America as Revealed by Satellite Telemetry." *Waterbirds* 31 (sp2): 159–72. <https://doi.org/10.1675/1524-4695-31.sp2.159>.

Robert, M., et J.-P.L. Savard. 2006. "The St. Lawrence River Estuary and Gulf: A stronghold for Barrow's Goldeneyes Wintering in Eastern North America." *Waterbirds* 29 (4): 437–50. [https://doi.org/10.1675/1524-4695\(2006\)29\[437:TSLREA\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1675/1524-4695(2006)29[437:TSLREA]2.0.CO;2).

Rodrigue, J. 2013. « Bernache du Canada – Population Atlantique » dans *État des populations de sauvagine du Québec, 2009* sous la direction de Christine Lepage et Daniel Bordage, p. 46-50. Série de rapports techniques n° 525, Service canadien de la faune, Environnement Canada.

Roy, C., N. L. Michel, C. M. Handel, S. L. Van Wilgenburg, J. C. Burkhalter, K. E. B. Gurney, D. J. Messmer, et coll. 2019. "Monitoring boreal avian populations: how can we estimate trends and trajectories from noisy data?" *Avian Conservation and Ecology* 14 (2): 8. <https://doi.org/10.5751/ace-01397-140208>.

Schummer, M. L., A. D. Afton, S. S. Badzinski, S. A. Petrie, G. H. Olsen, et M. A. Mitchell. 2018. "Evaluating the waterfowl breeding population and habitat survey for scaup." *The Journal of Wildlife Management* 82 (6): 1252–62. <https://doi.org/10.1002/jwmg.21478>.

Scribner, K. T., S. Libants, R. Inman, S. Talbot, B. Pierson, et Richard B. Lancot. 2000. "Genetic Variation Among Eastern Breeding Populations of Harlequin Ducks (*Histrionicus histrionicus*)." Rapport inédit du U.S. Fish and Wildlife Service.

Seamans, M., R. Rau, D. G. Krementz, D. E. Anderson, et T. R. Cooper. 2019. "American Woodcock Status." In *Proceedings of the Eleventh American Woodcock Symposium*, 9–17. Minneapolis, USA: University of Minnesota Libraries Publishing.

Smith, A. C., T. Villeneuve, et M. Gendron. 2022. "Hierarchical Bayesian Integrated Model for Estimating Migratory Bird Harvest in Canada." *The Journal of Wildlife Management* 86 (2): e22160. <https://doi.org/10.1002/jwmg.22160>.

- Thomas, P. W., G. H. Mittelhauser, T. E. Chubbs, P. G. Trimper, R. I. Goudie, G. J. Robertson, S. Brodeur, M. Robert, S. G. Gilliland, et J.-P.L. Savard. 2008. "Movements of Harlequin Ducks in Eastern North America." *Waterbirds* 31 (sp2): 188–93.
<http://www.jstor.org/stable/40212155>.
- Thornton, M. M., R. Shrestha, Y. Wei, P. E. Thornton, et S.-C. Kao. 2022. "Daymet: Monthly Climate Summaries on a 1-Km Grid for North America, Version 4 R1." Oak Ridge National Laboratory Distributed Active Archive Center. <https://doi.org/10.3334/ORNLDAAAC/2131>.
- U.S. National Ice Center. 2008. "IMS Daily Northern Hemisphere Snow and Ice Analysis at 1 Km, 4 Km, and 24 Km Resolutions, Version 1." Boulder, Colorado USA.: National Snow; Ice Data Center. <https://doi.org/10.7265/N52R3PMC>.
- Zimmerman, G. S., J. R. Sauer, K. Fleming, W. A. Link, et P. R. Garrettson. 2015. "Combining Waterfowl and Breeding Bird Survey Data to Estimate Wood Duck Breeding Population Size in the Atlantic Flyway." *The Journal of Wildlife Management* 79 (7): 1051–61.
<https://doi.org/10.1002/jwmg.938>.

11 Annexe A

11.1 Estimations de populations nicheuses et tendances des oiseaux considérés comme gibier selon les données du relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine

Table 11.1: Estimations des populations nicheuses (en milliers) avec des intervalles de confiance (IC) à 95 % et estimations des tendances tirées du Relevé des populations nicheuses et des habitats de la sauvagine de l'Ouest du Canada et du Nord-Ouest des États-Unis (strates: 51, 52, 63 à 68, 70 à 72). Les tendances sont exprimées en pourcentage annuel de variation. Les tendances significatives ($p < 0.05$) sont indiquées par un astérisque [*].

Espèce	Taille de la population nicheuse en 2025	Tendance sur 5 ans (2020 à 2025)	Tendance de 1970 à 2025
Canard chipeau	2 410 (2 190 – 2 640)	-4,76 (-8,7 – -0,83)*	0,79 (0,57 – 1,01)*
Canard colvert	6 550 (6 040 – 7 070)	-5,25 (-7,73 – -2,71)*	-0,63 (-0,78 – -0,48)*
Canard d'Amérique	3 190 (2 660 – 3 730)	3,8 (-0,34 – 8,3)	-0,23 (-0,48 – 0)
Canard pilet	2 240 (1 910 – 2 570)	0,99 (-5,36 – 6,8)	-1,92 (-2,17 – -1,66)*
Canard souchet	2 760 (2 440 – 3 080)	-4,74 (-9,9 – 0)	0,42 (0,21 – 0,63)*
Foulque d'Amérique	1 120 (876 – 1 370)	-3,13 (-18 – 30,2)	0,46 (-0,3 – 3,4)
Fuligule à collier	1 530 (1 280 – 1 790)	3,19 (-2,91 – 9,1)	1,45 (0,55 – 1,91)*
Fuligule à dos blanc	690 (573 – 808)	1,22 (-3,21 – 5,6)	0,36 (-0,11 – 0,6)
Fuligule à tête rouge	918 (765 – 1 070)	-2,49 (-8,64 – 3,6)	0,62 (0,27 – 0,93)*
Fuligules milouinans et Petits Fuligules	3 680 (3 270 – 4 080)	-0,08 (-2,73 – 2,5)	-0,75 (-0,94 – -0,56)*
Garrot à œil d'or	826 (630 – 1 020)	7,01 (-0,14 – 14,4)	1,11 (0,6 – 1,59)*
Harles sp.	863 (626 – 1 100)	4,2 (-3,32 – 11,7)	1,81 (1,33 – 2,27)*
Petit Garrot	1 380 (1 170 – 1 600)	2,54 (-0,06 – 5,1)	1,3 (1,01 – 1,55)*
Sarcelle d'hiver	2 550 (2 110 – 2 990)	0,13 (-5,46 – 5,8)	0,4 (0,11 – 0,7)*
Sarcelle à ailes bleues	4 430 (3 990 – 4 870)	-8,01 (-13,5 – -2,82)*	-0,03 (-0,25 – 0,1)
Érismature rousse	764 (569 – 960)	4,12 (-4,78 – 13,5)	1,63 (1,01 – 2,23)*

11.2 Estimations de populations nicheuses et tendances de canards selon les données du relevé de la sauvagine de l'Est

Table 11.2: Estimations des populations nicheuses (en milliers) avec intervalles de confiance (IC) à 95 % et estimations des tendances dans la partie principale du Relevé de la sauvagine de l'Est (RSE). Les estimations sont fondées sur les résultats des relevés effectués par hélicoptère et avion, sauf pour les espèces suivies uniquement par hélicoptère (+). Les tendances sont exprimées en pourcentage annuel de variation. Les tendances significatives ($p < 0.05$) sont indiquées par un astérisque [*].

Espèce	Taille de la population nicheuse en 2025	Tendance sur 5 ans (2020 à 2025)	Tendance de 1990 à 2025
Canard colvert	569 (394 – 886)	1,68 (-0,47 – 4,4)	1,51 (0,48 – 2,59)*
Canard d'Amérique	17,7 (0,155 – 35,2)	1,08 (-2,93 – 5,7)	0,88 (-0,81 – 2,6)
Canard noir	560 (499 – 630)	1,78 (0,53 – 3,14)*	0,52 (0,16 – 0,89)*
Fuligule à collier	573 (466 – 716)	0,33 (-1,03 – 1,7)	0,37 (-0,14 – 0,9)
Fuligules milouinans et Petits Fuligules	11,4 (1,44 – 21,4)	10,1 (-1,66 – 23,7)	-0,21 (-2,91 – 2,5)
Garrot à œil d'or (+)	226 (151 – 301)	-1,09 (-3,46 – 1)	-0,21 (-1,11 – 0,6)
Garrots sp.	499 (377 – 689)	2,21 (-0,37 – 5,6)	0,47 (-0,34 – 1,3)
Grand Harle (+)	399 (322 – 476)	7,37 (4,33 – 10,8)*	2,19 (1,42 – 2,97)*
Harle couronné (+)	675 (506 – 844)	11,8 (8,65 – 14,8)*	5,77 (4,96 – 6,54)*
Macreuse à ailes blanches (+)	1,31 (0 – 3,31)	-12,5 (-24,9 – 0,5)	-0,88 (-8,25 – 7)
Macreuse à bec jaune (+)	21,4 (0 – 50,5)	-2,53 (-16,2 – 12,3)	9,26 (4,46 – 14,1)*
Macreuse à front blanc (+)	84,2 (21,4 – 147)	-3,38 (-8,74 – 1,8)	0,78 (-1,24 – 2,7)
Petit Garrot	38,5 (20,5 – 56,4)	4,66 (-2,21 – 12,5)	0,08 (-1,42 – 1,6)
Sarcelle d'hiver	234 (186 – 301)	0,23 (-1,19 – 2)	0,08 (-0,48 – 0,6)

11.3 Estimations de populations et tendances de canards selon le relevé de la sauvagine du plateau de la Colombie-Britannique

Table 11.3: Nombre de couples nicheurs (en milliers) avec intervalles de confiance (IC) à 95 % et estimations des tendances provenant du RSPCB. Les tendances sont exprimées en pourcentage annuel de variation. Les tendances significatives ($p < 0.05$) sont indiquées par un astérisque [*].

Espèce	Taille de la population nicheuse en 2025	Tendance sur 5 ans (2020 à 2025)	Tendance de 2006 à 2025
Bernache du Canada	28,9 (23,6 – 34,2)	-0,87 (-8,18 – 7,4)	-0,97 (-2,16 – 0,3)
Canard chipeau	5,03 (1,74 – 8,32)	-1,48 (-13 – 13,8)	-2,03 (-4,9 – 1,1)
Canard colvert	81,3 (69,9 – 92,7)	1,09 (-2,88 – 6)	-0,38 (-1,22 – 0,4)
Canard d'Amérique	19,6 (14,4 – 24,8)	0,68 (-9,04 – 8)	1,35 (-0,63 – 3,1)
Canard pilet	4,92 (1,06 – 8,77)	5,43 (-17,3 – 33,3)	0,1 (-4,34 – 4,1)
Fuligule à collier	89,2 (72,2 – 106)	-0,06 (-8,66 – 8,2)	1,09 (-0,09 – 2,2)
Fuligules milouinans et Petits Fuligules	53,8 (33,3 – 74,3)	2,78 (-3,9 – 13,5)	0,93 (-0,96 – 2,9)
Garrots sp.	21 (15,4 – 26,7)	-0,9 (-3,98 – 3,1)	-1,19 (-2,17 – -0,18)*
Harles sp.	11,3 (8,98 – 13,6)	3,32 (-2,58 – 14,2)	-0,28 (-1,46 – 1)
Petit Garrot	51,3 (43,8 – 58,7)	1,53 (-2 – 5,3)	1,11 (0,25 – 1,86)*
Sarcelle d'hiver	44,1 (33,8 – 54,4)	0,62 (-10,2 – 11,9)	0,29 (-1,26 – 1,7)
Sarcelle à ailes bleues	11,3 (6,69 – 15,9)	28,4 (-4,83 – 74,4)	5,41 (2,49 – 8,41)*
Érismature rousse	6,67 (3,31 – 10)	12,4 (-4,64 – 40,3)	0,97 (-2,6 – 4,8)

11.4 Estimations de populations et tendances d'oies/bernaches et de canards obtenues avec la méthode de Lincoln

Table 11.4: Population estimée (en milliers) avec des intervalles de confiance (IC) à 95 % et tendances fondées sur les résultats obtenus avec la méthode de Lincoln. Les tendances sont exprimées en pourcentage annuel de variation. Les tendances significatives ($p < 0.05$) sont indiquées par un astérisque [*].

Espèce	Région	Taille de la population nicheuse	Tendance sur 5 ans (2020 à 2025)	Tendance de 1970 à 2024
Bernache cravant	Atlantique	87,6 (50,1 – 125)	2,5 (-16,2 – 24,9)	-1,31 (-5,72 – 3,6)
Bernache de Hutchins		893 (626 – 1 160)	-0,75 (-9,36 – 9)	3,05 (2,33 – 3,81)*
Canard branchu	Est	4 340 (3 600 – 5 090)	0,03 (-4,69 – 4,8)	2,87 (2,43 – 3,32)*
Canard branchu	Ouest	59,2 (8,45 – 110)	4,42 (-14,2 – 25,4)	5,3 (3,93 – 6,7)*
Oie de Ross		841 (625 – 1 060)	-2,15 (-21,2 – 18,6)	2,65 (-4,82 – 10,2)
Oie rieuse	Centre du continent	2 920 (2 070 – 3 760)	3,46 (-7,82 – 16,1)	4,1 (3,39 – 4,8)*
Petite Oie des neiges	Centre du continent	5 140 (3 990 – 6 280)	3,7 (-8,01 – 16,9)	2,32 (1,61 – 3,03)*
Petite Oie des neiges	Arctique de l'Ouest	1 850 (1 190 – 2 510)	10,6 (-7,46 – 32,3)	4,94 (-0,77 – 10,6)